

NEUVIÈME ANNÉE

Subvention du Conseil Général

Travailler pour la Corse



Et dans tous les domaines

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique

SOMMAIRE

AMBROSI-R. (AMBROISE) ..	<i>La circulation hydrographique en Corse (avec seize gravures)</i>	1
ACCIONI (CAMILLE).....	<i>Tours et châteaux du Cap Corse (avec quatre gravures).....</i>	19
RANGESCHINI (ÉMILE) ..	<i>Un siècle d'élections en Corse (1789-1886).....</i>	25
AMBROSI (MATHIEU).....	<i>Au temps où les Français vinrent chez nous (nouvelle) ..</i>	29
OLONNA DE GIOVEL-LINA (Général).....	<i>Un livre trop oublié : Claire Catalanzi (1838).....</i>	33
BIBLIOGRAPHIE. — L'Anna corsu. — Christophe Colomb était-il corse ? — La Balagne — Esuli e cospiratori italiani in Corsica. — San Crisogono. — L'évêque Natali. — Journaux et revues.		
DUVELLES en quelques lignes : Géographiques, économiques et touristiques.		



DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 9, place du Général-Beuret, PARIS (XV^e)

COMPTE POSTAL : Paris 813.42

COMMUNICATION

Ceux de nos lecteurs, qui ont bien voulu lire la communication que nous avons insérée sur la deuxième page de la couverture du n° 48, ne seront pas surpris de savoir que la quittance de recouvrement leur sera envoyée *dès le mois d'avril*, à moins qu'ils n'aient déjà acquitté le montant de leur abonnement par mandat ou chèque à notre numéro de compte-courant 813-42 Paris. Nous les en prions instamment. Nous n'attendrons plus, ainsi que nous l'avions fait jusqu'ici, la fin de l'année. La conduite d'une trentaine de nos anciens abonnés, qui après avoir accepté la Revue pendant toute l'année, ont ensuite refusé de payer leur abonnement, nous met dans l'obligation de changer une méthode qui permet de telles défaillances et cause à nos maigres ressources une perte sensible.

Ces ressources sont en effet celles d'un abonnement que nous maintenons, en dépit des conseils de quelques lecteurs, à 15 francs. Une aussi petite somme (1 fr. 50 par mois) ne suffit pas à payer le prix de six numéros, et si nous n'avions pas les subventions patriotiques des Amicales corses de Marseille, d'Indochine, de Madagascar et du Conseil général, notre déficit, actuellement supportable, nous imposerait la contrainte de cesser la publication. Aussi serions-nous très reconnaissant aux abonnés qui, *spontanément*, décideraient de porter leur abonnement à un taux supérieur à 15 francs, comme l'ont déjà fait quelques-uns d'entre eux, que nous remercions ici très vivement.

REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE

LA

CIRCULATION HYDROGRAPHIQUE

L'hydrographie insulaire, calquée sur le relief, est étroitement liée aux conditions climatologiques. Il faudra donc distinguer le versant tyrrhénien du versant méditerranéen.

Différences hydrographiques entre l'Est et l'Ouest. —

Notons une première différence. Tandis que la Corse du Sud-Ouest semble faciliter par sa plus grande superficie la naissance des grands fleuves, c'est la Corse de l'Est qui possède les cours d'eau les plus abondants, les plus longs, les plus intéressants, tels que le Golu et le Tavignanu. La cause doit en être cherchée dans des phénomènes d'ordre récent, dits de capture, qui ont ajouté une rivière inférieure à un cours d'eau supérieur et doublé la longueur de la vallée. Une seconde distinction s'impose. Les vallées de la Corse primaire doivent remonter à l'époque hercynienne; elles ont toutes une direction S.W. ou N.W., sont parallèles entre elles et n'ont guère d'affluents importants. Au contraire, celles de la Corse sédimentaire sont récentes, tertiaires, tout au plus miocènes, quaternaires même; leur orientation est en général conforme à celle des plis, souvent perpendiculaire aux chaînes qu'elles creusent profondément pour les traverser. Enfin une troisième différence, conséquence de la précédente, résulte du travail très inégal accompli de nos jours par ces fleuves; ceux de la région cristalline ont un débit médiocre, souvent tari, une pente très vite affaiblie après la section supérieure, des versants adoucis par une érosion déjà très ancienne et sur un sol d'égale résistance comme le granite, une vallée dans laquelle les jambages du V s'écartent graduellement, mais avec des rétrécissements momentanés dus à la rencontre d'un filon de roche plus dure à creuser. Les fleuves de la région sédimentaire ont un volume d'eau plus considérable parce que leur alimentation dépend du siroccu; leur travail est plus actif; leur vallée, dont le profil en V a des branches plus rapprochées, est déjà ancienne, mais elle est elle-même creusée par

un ravin profond qui est la conséquence du rajeunissement fluvial. Si l'on admet en effet que le niveau de la mer a baissé, comme le prétendent certains géologues, d'une soixantaine de mètres, affirme M. Lucerna, le niveau de base des fleuves s'est forcément éloigné et ils se sont mis à travailler de nouveau après avoir régularisé une première fois le profil de leur vallée tertiaire. Il est à remarquer aussi que certains fleuves de la côte orientale empiètent sur le territoire géologique de la Corse occidentale, mais non réciproquement.

Alimentation par les lacs d'origine glaciaire. — Ce n'est pas tout. Les rivières tyrrhéniennes ont un avantage que celles de l'Ouest, à deux exceptions près, ne connaissent pas. Elles reçoivent les eaux de nombreuses nappes lacustres qui parsèment les flancs des hautes montagnes. Ce sont ces nappes qui recueillent et emmagasinent le produit de la fonte des neiges et en nourrissent les cours d'eau pendant l'été, les empêchant de se transformer en « ouaddi ». Ces lacs (1) ont à peu près tous la même origine glaciaire. Ils occupent une partie de la vallée supérieure du fleuve, surtout autour des massifs du Rotondu, du d'Oro, du Renosu et du Cintu; ils attestent que l'épaisseur de la neige, donc la glace, a été plus importante jadis qu'aujourd'hui. L'action glaciaire est indéniable, bien que les géographes ne soient pas d'accord à ce sujet. Les uns, comme M. Lucerna, lui attribuent la formation des cirques de montagnes qui servent de bassins torrentiels, le creusement des cavités lacustres, qui sont une des parures de la montagne, et le profil élargi en U ou en auge du ravin initial. Il y a eu d'après eux un surcreusement de la vallée déjà formée (2). Pour d'autres, au contraire, comme MM. Castelnau et Deprat, la glace quaternaire, au lieu de creuser, dans sa descente vers la plaine, le ravin du fleuve et l'emplacement du lac, n'a fait que protéger le sol contre l'érosion, et après sa disparition a laissé le bassin de réception torrentielle à peu près tel qu'il existait à l'époque tertiaire avec ses formes jeunes et fraîches.

Origine de ces lacs. — Quoi qu'il en soit, depuis le Cintu jusqu'à l'Incudine, on ne trouve pas moins de quatre-vingts

(1) Le plus discuté est le lac de Crenu, auquel nous attribuons, après un examen de son emplacement, la même origine.

(2) On sait qu'un mètre cube de névé pèse au moins 500 kilogrammes et un mètre cube de glace 900. Comment, dans ces conditions, la masse glaciaire dans son mouvement de descente n'exercerait-elle pas une pression formidable sur le fond de son lit et n'en raboterait-elle pas toutes les aspérités?

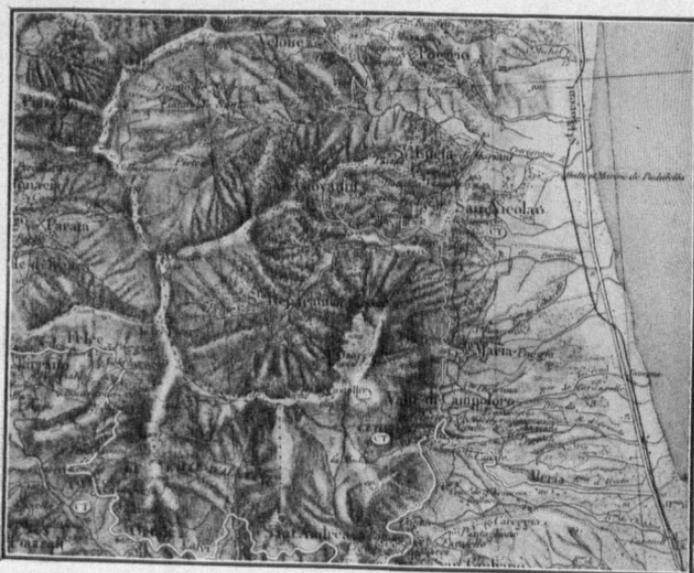


Fig. 11. — BASSINS DE LA TAVAGNA ET DU MORIANI.

Cette reproduction d'un fragment de la Carte d'Etat-major au 80.000^e donne bien l'idée des bassins de réception torrentielle, avec goulet étroit d'échappement; ils forment les cantons de Tavagna et du Moriani.

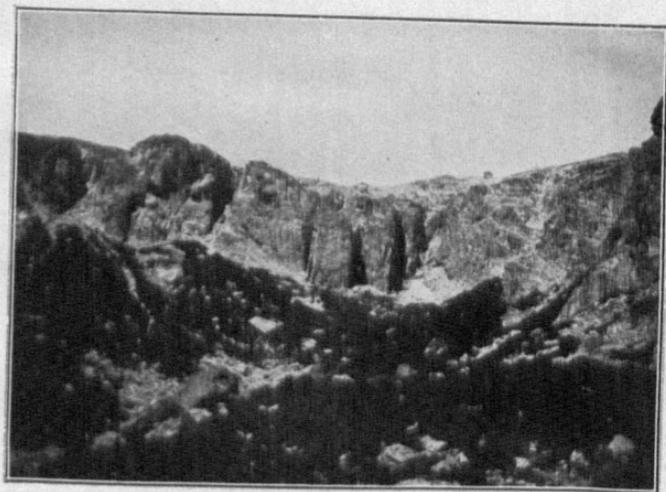
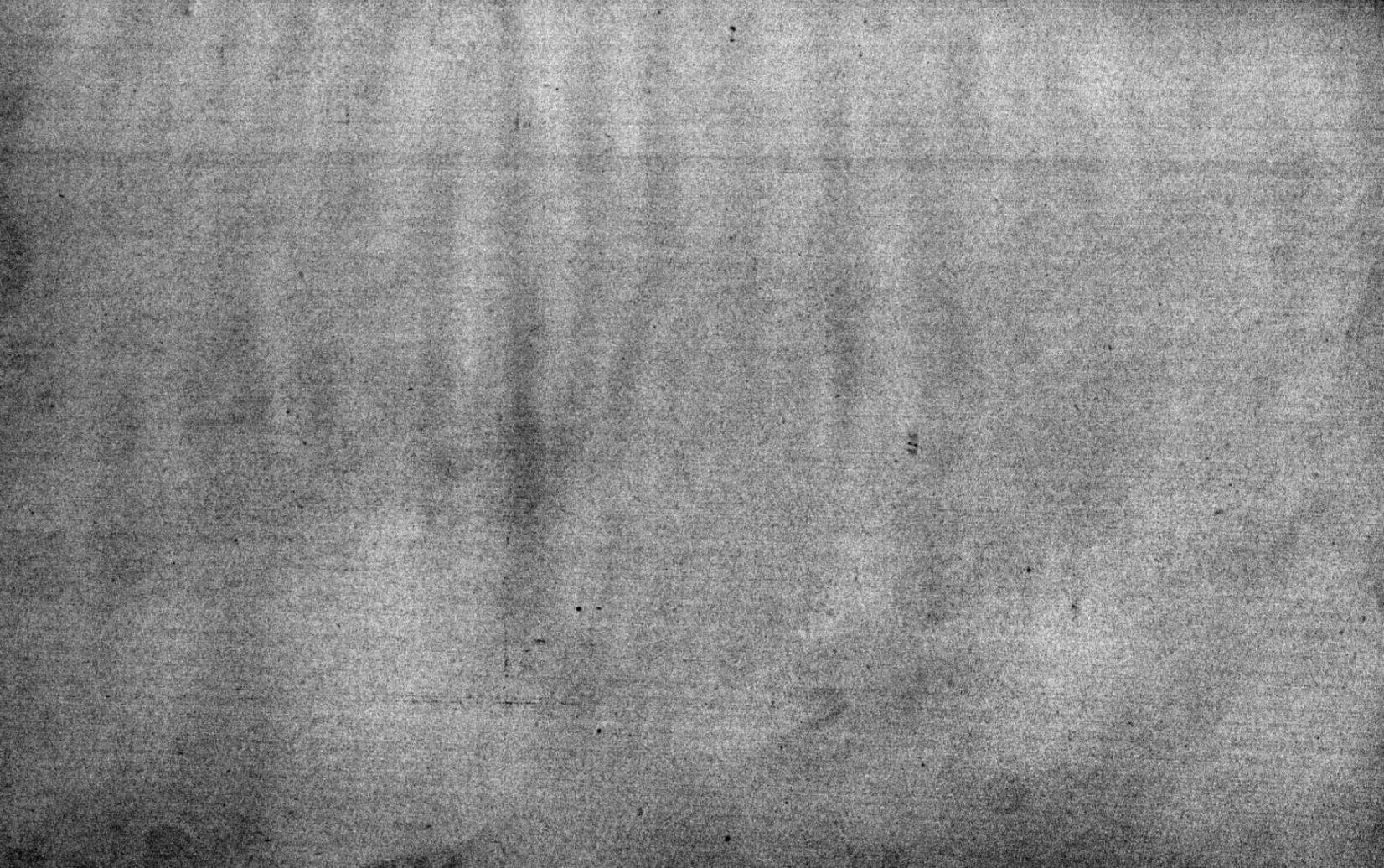


Fig. 12. — CIRQUE DU CARDO, OU NAIT LE MINUTU.

Le cul-de-sac, que domine cet escarpement porphyrique, rappelle les cirques des Pyrénées, creusés par la glace. C'est le bassin de réception des eaux de pluie et des neiges qui forment la vallée supérieure du Minutu, ruisseau de Saint-Pierre-de-Venacu.



emplacements glaciaires d'où s'échappent aujourd'hui des cours d'eau. Leur aspect est identique. Ce sont des cavités circulaires occupées en partie par les eaux de fonte et fermées du côté de l'écoulement par des buttes arrondies. Souvent l'exutoire est double; deux petits torrents contournent la butte qui ferme le cirque et se réunissent ensuite en un seul. Entre le ou les couloirs d'échappement du lac et la vallée fluviale qui fait suite se trouve un ressaut rocheux qui détermine une cascade. Cette différence de niveau tiendrait, en dernière hypothèse, à l'inégalité d'érosion du sol par la glace et par le fleuve, celui-ci agissant plus vite, celle-là protégeant plutôt que ravinant et après sa disparition récente, laissant le sol à son niveau préglaciaire. Quant au double échappement, il serait le résultat du glacier dont la fusion s'opérait surtout par la base, sous la masse; les eaux de fonte se seraient échappées sur les côtés et se seraient creusé un ravin latéral, alors que, au milieu, la butte rocheuse restait intacte jusqu'à nos jours.

Bassins de réception torrentielle. — La conséquence est que la vallée de presque tous nos grands fleuves commence par un cirque montagneux d'origine torrentielle, mais aménagé par la glace. Cette vallée supérieure a une forme élargie en auge avec un bas-fond humide et tourbeux qui donne naissance au paysage caractéristique des *pozzi*. Elle se termine par un étranglement et une rupture de pente, auxquels fait suite une vallée à pentes raides de formation uniquement fluviale. Le type le plus accompli de ce modelé est la vallée du Marmaru, affluent du Fiumorbu, qui descend du Renosu. Certains cirques montagneux constituent d'admirables bassins de réception torrentielle à forme circulaire, à goulet d'échappement étroit, comme ceux de l'Ascu et de ses affluents, ceux qui entourent le Mont Biancu, ceux de la Tavagna et du Moriani, tous dans la Corse orientale. La Corse occidentale en possède aussi quelques-uns, mais moins vastes, comme ceux de la vallée de l'Ortolu.

Répartition des lacs de la Corse. — Très souvent les cirques sont occupés par les lacs; ils reflètent les cimes neigeuses qui les entourent. Ils sont de dimensions modestes, de forme arrondie ou allongée, mais ils ont une grande importance hydrographique, car leurs eaux verdâtres et glacées constituent des réservoirs d'alimentation estivale. Ce sont: autour du Renosu, le lac de Bustani, de 60.000 mètres carrés de superficie, surmonté par des pics de 2000 mètres; celui de Niellaccia, qui a 150 mètres de diamètre; celui de Braccu, qui s'écoule par le Prunelli; de même que le Vitellacu, de 25.000

mètres carrés de surface, allongé dans la vallée glaciaire; enfin les deux lacs de Rena.

Autour du Mont d'Oro, on ne peut citer qu'un seul lac de dimensions d'ailleurs modestes, mais on retrouve autour du Rotondu un véritable chapelet. D'abord, à l'Ouest, les deux nappes du Capitellu et du Rinosu qui se rejoignent dans le Melu, après avoir franchi l'étranglement habituel; des cimes de plus de 2000 mètres les dominent. Au Nord, dans la vallée élargie en auge du Timozzu, deux lacs successifs s'allongent, dont l'un est appelé par la carte d'Etat-Major d'Oriente, déformation d'Arghientu; à l'Est, celui du Pozzolu, où l'on retrouve les mêmes formations tourbeuses que dans les Pozzi du Renosu; au Sud enfin, le beau petit lac du Rotondu, au pied même de la cime de ce nom, qui est à la source du Manganelu et dont les deux exutoires sont nettement visibles. A cette guirlande, ajoutons celui de Garia et le petit lac de Ninu, long de 400 mètres, qui s'écoule par le Tavignanu, non par la Restonica.

Autour du Cintu, les cirques sont moins grands, car la roche porphyrique est plus dure à creuser que le granite ou la granulite. Aussi les nappes comptent-elles parmi les plus petites, comme le lac du Cintu, que des sommets de 2500 mètres surplombent, et les trois petites mares qui se trouvent auprès du Capu Biancu. Tous les quatre envoient leurs eaux au Golu. Seul le lac de Crenu, dont l'origine glaciaire est certaine, fait partie du réseau hydrographique de l'Ouest. Ainsi se complète la différenciation entre les grands fleuves du versant tyrrhénien et ceux du versant méditerranéen.

Dualisme hydrographique du Cap Corse. — Cette diversité apparaît déjà dans la petite péninsule du Cap Corse, bien que les torrents y soient de faible longueur et de débit presque nul en été, faute de neige sur les hauteurs. A l'Est, ils coulent de gauche à droite, parallèlement les uns aux autres et sur un sol schisteux où ils ont creusé un lit profond, large, qui a de plus en plus empiété vers l'amont et, par cette érosion régressive, reculé la ligne de faite. Ils finissent par une marine où leurs alluvions ont été mises en culture et d'où l'on remonte jusqu'aux communes populeuses qui s'abritent dans le bassin torrentiel, à la base de la montagne. Les voies de communication ne s'écartent pas de la vallée. Ce sont les ruisseaux :

- de Granajolu, avec la marine de Tollare;
- d'Aqua Tignese, avec la marine de Barcaggiu;
- de Viaggiellu et de Gjojelli, avec la marine de Macinaggiu;
- de Meria, qui aboutit à la marine du même nom;



Fig. 13. — LES « POZZINE » DU RENOSU (LAC SUPÉRIEUR DE RINA).

Cette prairie au sol instable parsemé de trous d'eau, à forme elliptique ou circulaire, occupe une dépression lacustre d'origine glaciaire, avec profil en U. Le colmatage par le torrent et la formation des couches de tourbe, dans lesquelles se maintiennent de petites cuvettes, expliquent la disparition du lac.

(Photo de Litardière.)

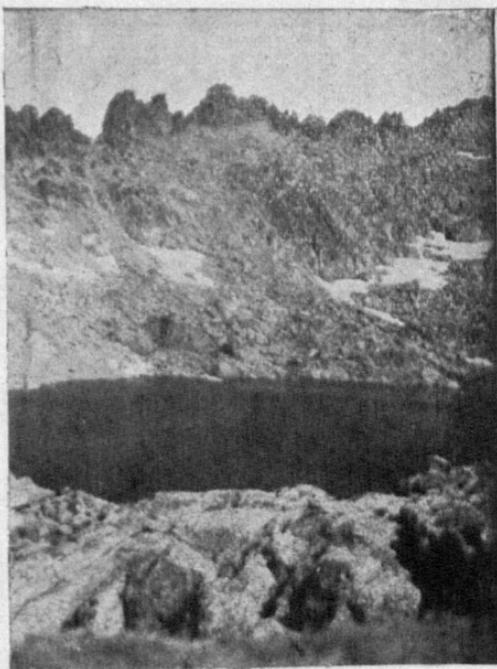


Fig. 14. — UN LAC DU ROTONDU.

Les eaux de fonte ont rempli cette cavité glaciaire, dite de Pozzolu, qui se prolonge par des pentes où l'on retrouve les prairies tourbeuses.

(Cliché A. Ambrosi-R.)



d'Alessandru ;
 de Luri, qui a une dizaine de kilomètres, jusqu'à la marine
 de Santa Severa ;
 de Misincu, jusqu'à la marine de Porticciolu ;
 de l'Osse ;
 de Pietracorbara, avec une marine du même nom ;
 de Canavaggiu, avec la marine de Siscu ;
 de Castellu, avec la marine d'Erbalunga ;
 de Lavasina, avec la marine du même nom ;
 de Miomu, avec la marine de Griscione ;
 de Toga, avec la marine de Bastia.

Au contraire, les cours d'eau de l'Ouest sont des torrents courts, rapides, logés sur les gabbros, dont le creusement est moins avancé. On a supposé qu'ils s'étaient établis sur le versant oriental d'un synclinal, dont le versant occidental aurait disparu par effondrement dans la mer. Aussi les villages n'ont-ils pas, en général, trouvé une place suffisante dans la vallée ; les plus gros sont installés sur le bord de la mer, quelques autres au débouché du bassin de réception torrentielle. Parmi les moins modestes, on peut citer :

le ruisseau de Canapaju, avec la marine de Morsiglia ;
 celui de Pietra, avec la marine de Scalu ;
 celui de Giottani, formé par la réunion de trois rivières ;
 celui de Guadu, avec la marine d'Albu ;
 celui de Visitatoju, avec la marine de Negru.

Principaux fleuves de la côte orientale. Leurs caractères. — Laisant le Cap Corse à Bastia, on trouve successivement, en se dirigeant vers le Sud : le Bevincu, le Golu, le Fiume Altu, l'Alesani, la Bravone, le Tavignanu, le Fiume Orbu, l'Abatescu, le Travu, la Solenzara et le Stabiaccu. La plupart sont divisés en trois sections bien nettes : une vallée supérieure torrentielle et alpestre, une vallée moyenne tourmentée et héroïque, due à la traversée des plis montagneux de la Corse sédimentaire, une vallée inférieure en plaine qui coupe la masse des alluvions anciennes et modernes et dont les bords sont surmontés de terrasses de 40 et 20 mètres de hauteur formées de galets et de sables. Aucun de ces fleuves n'est navigable. Tout au plus peut-on admettre que dans l'Antiquité les plus considérables, comme le Golu et le Tavignanu, ont pu laisser pénétrer dans leur embouchure quelques bateaux de faible tonnage. D'une manière générale, le profil de ces cours d'eau n'est pas encore régularisé ; le cycle d'érosion qu'ils traversent a sans doute commencé à une époque récente, si l'on admet un mouvement négatif et post-quatenaire du

rivage, et c'est à ce travail de longue haleine pour la régularisation du profil que l'on doit les apports énormes de sables et de pierres qui ont formé la plaine orientale et construit les lagunes dans lesquelles plusieurs d'entre eux finissent aujourd'hui. Les fleuves ont eux-mêmes édifié leur tombeau. Obligés de passer par une vie tantôt ralentie en été et tantôt fougueuse ou bruyante pendant la saison des pluies ou la fonte des neiges, ils ne sont que des torrents inutilisables et dangereux. Allure torrentielle avec cluses pittoresques dans la partie moyenne de la vallée, variations extrêmes de régime entre les saisons, terminaison sur une côte marécageuse ou lagunaire, tels sont les trois caractères fondamentaux de ces fleuves, depuis Bastia jusqu'à Portu-Vecchiu.

Le Bevincu. — Le Bevincu (24 kil.) nous offre le premier exemple de ces types fluviaux. Il se divise en deux parties, l'une qui est un ancien torrent à pente raide et à érosion active depuis la crête qui va de Terza Battaglia jusqu'à la mer, l'autre qui constituait la section supérieure de l'Alisu, rivière du golfe de Saint-Florent, et qui, comme son voisin le Chia-raggiu, déversait par Vallecalle ses eaux dans ce golfe. Mais l'ancien Bevincu, plus court, travaillait plus vite que son voisin; il arriva, par érosion régressive, au contact du Racagine et le détourna vers lui, privant l'Alisu de toute sa vallée supérieure, depuis le Mont Reggi Pozzu jusqu'en aval de Muratu. L'examen de la carte d'Etat-Major, en ce qui concerne ce phénomène de capture, est suggestif. Le Bevincu, qui est le premier des fleuves orientaux à posséder sa source sur le versant occidental de l'anticlinal du Cap Corse, a creusé à travers les schistes lustrés cette belle gorge du Lancone, si visitée par les touristes; il a transporté à la mer cette accumulation de galets de gabbros qui forme la rive ouest de l'étang de Biguglia et les sables qui ont aidé à la naissance de la flèche qui le ferme. Son débit, entretenu par les nombreuses sources situées sur son parcours, alimente Bastia en eau prétendue potable.

Les « bollari » de la plaine de Biguglia. — Entre le Bevincu et le Golu, on trouve le long de l'étang une succession de petits cours d'eau torrentiels qui ont raviné le sol. La route nationale est obligée de les franchir par des montées et des descentes continuelles qui surprennent dans cette plaine. L'eau de ces torrents, comme celle du Bevincu d'ailleurs, se perd dans l'arène du sous-sol. Il se forme ainsi une nappe aquifère souterraine, qui réapparaît par endroits à la surface comme une source bouillonnante ou *bollare*, de débit invariable. Cette humidité du sous-sol explique l'exubérance de la végétation; elle peut être d'un gros avantage pour les cultures de l'avenir.

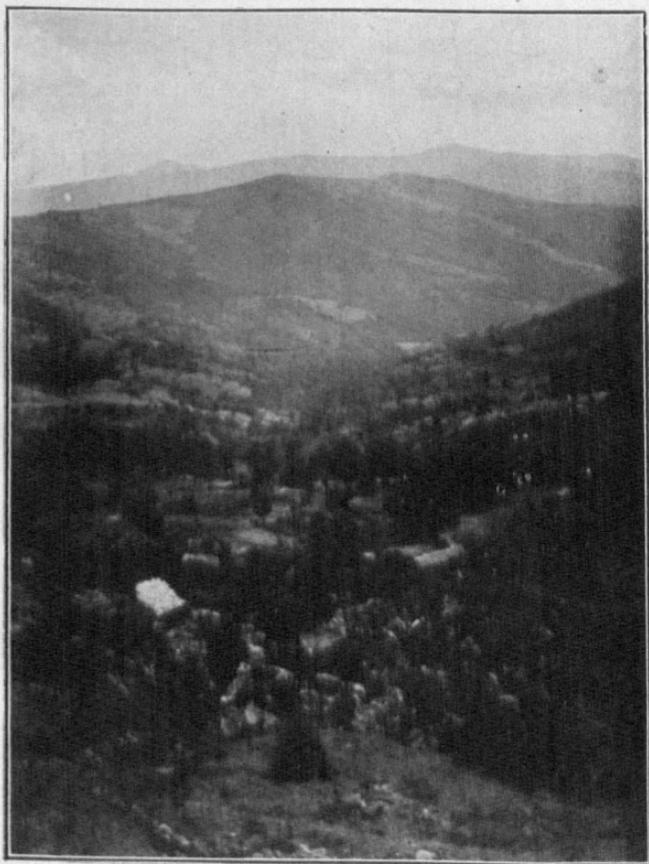
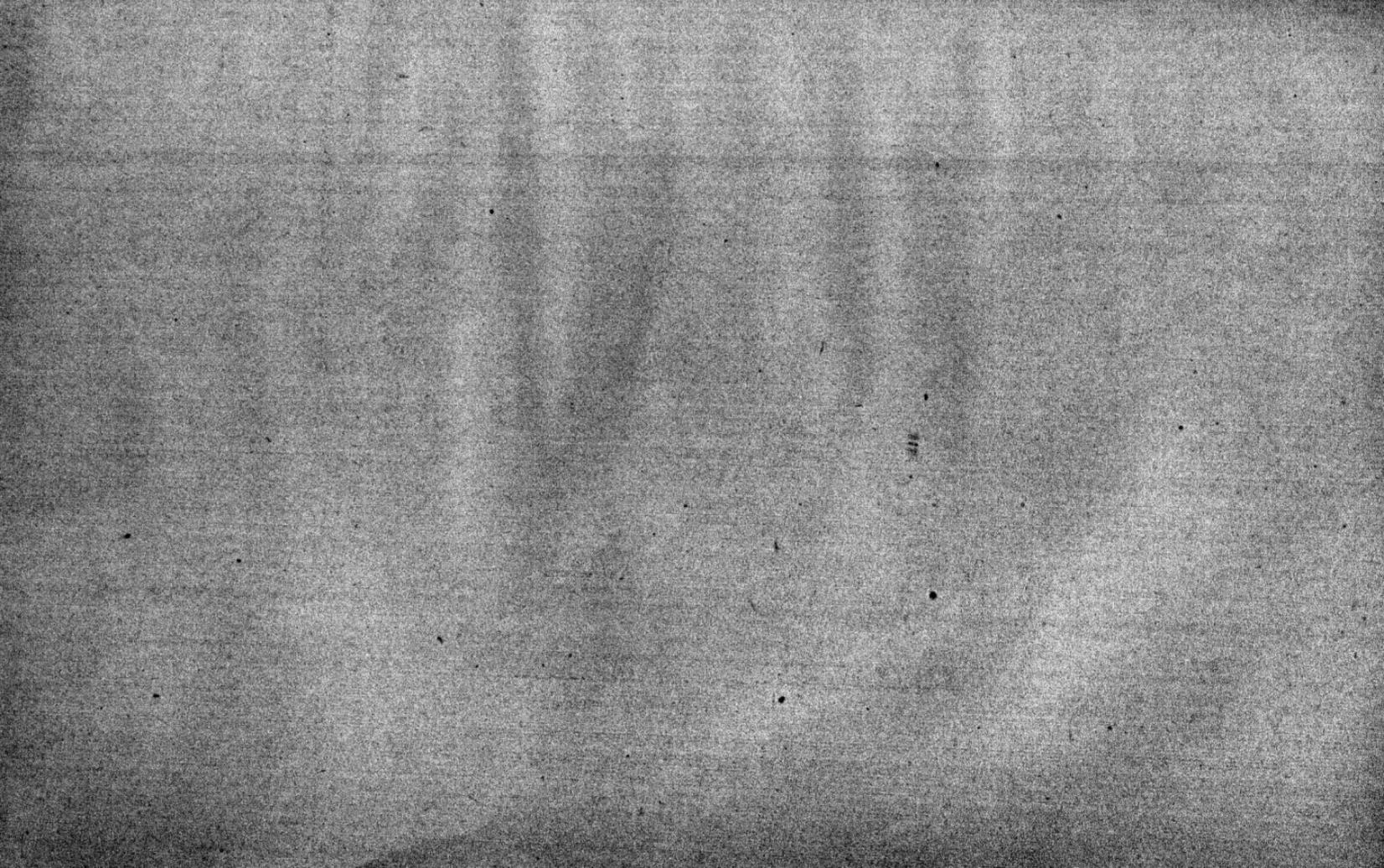


Fig. 15. — VALLÉE DE SAN PANCAZZIU, PRÈS DE FURIANI.

Vallée aux formes molles d'une rivière établie dans les schistes sédimentaires du Nord-Est de la Corse, avec élargissement prononcé au contact des alluvions récentes. Au loin apparaît la chaîne dont fait partie le Pignu.

(Cliché A. Ambrosi-R.)



Le Golu. Vallée supérieure. — Le Golu est le plus important des fleuves corses avec 84 kilomètres de longueur. Né dans les montagnes du Njolu, il se jette au Sud de l'étang de Biguglia. Pendant son trajet, il change deux fois de direction à Francardo et à Ponte Leccia. Cette double et brusque orientation permet d'y trouver trois sections bien nettes. Il commence à 15 kilomètres seulement de la côte occidentale, dans un hémicycle de montagnes dont le fond est formé par le Tafonatu (2343 m.) et les deux pointes de Guagnerola et de Castellucciu; tournant ensuite rapidement vers le Sud, en drainant les eaux de la crête porphyrique, il s'échappe vers le Nord-Est dans la conque du Niolu. Dès son entrée, il est grossi par les ruisseaux de Calasima et de Vivu, collecteurs des eaux du Cintu. Il en sera de même sur tout son parcours niolin, où ses affluents de gauche, l'Ercu et le Radda, en font un gros torrent, dont la vallée s'élargit sur le granite, mais reste enserrée entre les crêtes. En aval de Calacuccia, il franchit un barrage de moraines glaciaires, puis se heurte au-dessous de Corscia à la barrière granitique qu'il est obligé d'entailler. Ce travail lui a d'ailleurs été facilité par l'abaissement du niveau de base qui a accru sa force érosive. C'est le début des célèbres gorges de Santa Regina, dont l'aspect est titanique. Elles se prolongent sur 8 kilomètres jusqu'à Castirla, à l'arrivée de l'Ancinu, frère des ruisseaux de Vivu et de Calasima, par l'importance et la direction. Le Golu, qui depuis Cuccia est descendu de 680 à 350 mètres, soit de 40 mètres au kilomètre, semble se reposer paresseusement dans une vallée élargie et tortueuse avant de gagner sa vallée moyenne et de changer de direction.

Vallée moyenne. Lac de Francardo. — Avant Francardo, celle-ci devient en effet Sud-Nord; le fleuve coule parallèlement à la direction des plis sédimentaires qui lui ont barré le passage vers l'Est. A Francardo, il est encore à 261 mètres; en aval de Ponte Leccia, il n'est plus qu'à 150. Il descend donc plus lentement, à raison de 10 à 13 mètres par kilomètre, dans une vallée à fond plat où l'on a découvert des gisements de tourbe, surmontée à droite et à gauche par des terrasses très visibles d'alluvions qui indiquent l'ancien niveau et par des sédiments de delta fluvial. Il y avait là, à la fin du tertiaire, un lac, jadis fiord marin, dans lequel se jetaient le fleuve, ainsi que la Casaluna aujourd'hui plus encaissée qu'autrefois et où il déposait les matériaux roulés qu'il entraînait. Les cotes 345 et 450 de ses deux rives indiquent l'ancienne fermeture; il a été démontré que jamais le fleuve niolin n'avait pu se déverser vers le Nord par l'Ostriconi.

Mais une rivière venue de Ponte Novu et rendue active par l'abaissement du niveau marin se mit à travailler régressivement, arriva au contact du lac et lui fournit un exutoire. La coupure actuelle était formée. Le Golu fut capté par ce torrent maritime, tandis que lui-même attirait dans sa vallée la rivière d'Ascu et ses tributaires. Leur effort commun a creusé la cluse de Ponte Novu, pénible, encaissée dans un massif de gabbro, mais devenue par la suite la grande voie des communications.

Principaux affluents du Golu. — La troisième section du fleuve, orientée du Sud-Ouest au Nord-Est, commence donc avec cette jonction fluviale, à l'altitude de 150 mètres. L'Ascu ou Stranciacone (29 kil.) naît dans le cul-de-sac formé par le Cintu, la Punta Minuta, la Mufrella, le Corona et le Padru; il coule dans une vallée porphyrique, entrecoupée de cascades et de chutes, entre des aiguilles et des pics de toute beauté et à travers des gorges effrayantes jusqu'au contact des schistes à Moltifao. Le ruissellement est intense, le torrent abondant. Il est accru par les eaux du Tartagine (28 kil.), dont le cours n'est pas moins pittoresque à cause de la variété des roches franchies, telles que les granulites et porphyres rocheux ou les micaschistes aplanis; il ne termine ses tribulations qu'à son arrivée sur les sédiments tertiaires, après avoir décrit un quart de cercle et avoir recueilli les gros torrents de Melaja et d'Aja, ainsi que la tortueuse et modeste Navaccia. Toutes ces rivières, sauf la dernière, présentent, en dehors de leurs phénomènes glaciaires, un surcreusement de date assez récente, c'est-à-dire une nouvelle période de travail succédant à un cycle pendant lequel la première vallée avait été à peu près élargie et régularisée.

Vallée inférieure du Golu. — Le Golu, devenu ainsi le fleuve le plus abondant de la Corse, franchit son dernier défilé, avec des gorges étroites et des bassins torrentiels comme ceux de Ponte Novu et de Barchetta, entre la chaîne de Tenda et celle du Sant' Angelu, puis il débouche à Casamozza où il n'est plus qu'à 42 mètres de hauteur. Il se dirige alors vers la mer, à travers des alluvions anciennes et récentes, en décrivant une légère courbe. Son allure change brusquement; il est aussi calme qu'il était torrentiel. Il s'élargit, divague, enserme des îles, passe près de l'ancienne Mariana dont il rogne le cimetière et finit, à 4 kilomètres au Sud de l'étang de Biguglia, par une bouche ou *foce* qui, en 1489, descendit brusquement de 1 kilomètre plus bas. Le fleuve jette à la mer un débit moyen de 120 mètres cubes à la seconde, d'après des évalua-

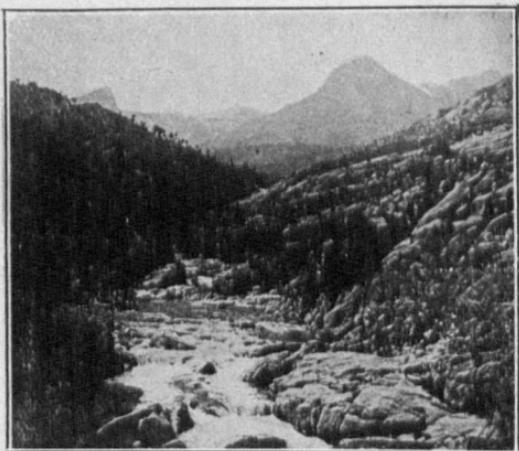


Fig. 16. — LE GOLU AVANT CASTIRLA.

Ce sont ici les célèbres gorges de Santa Regina, à travers la granulite.

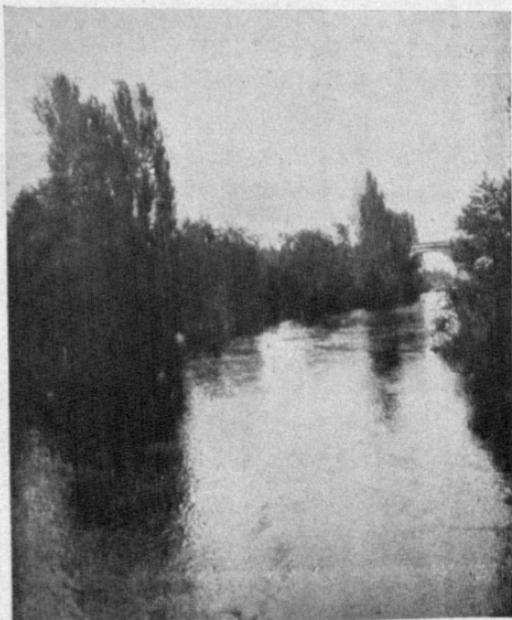
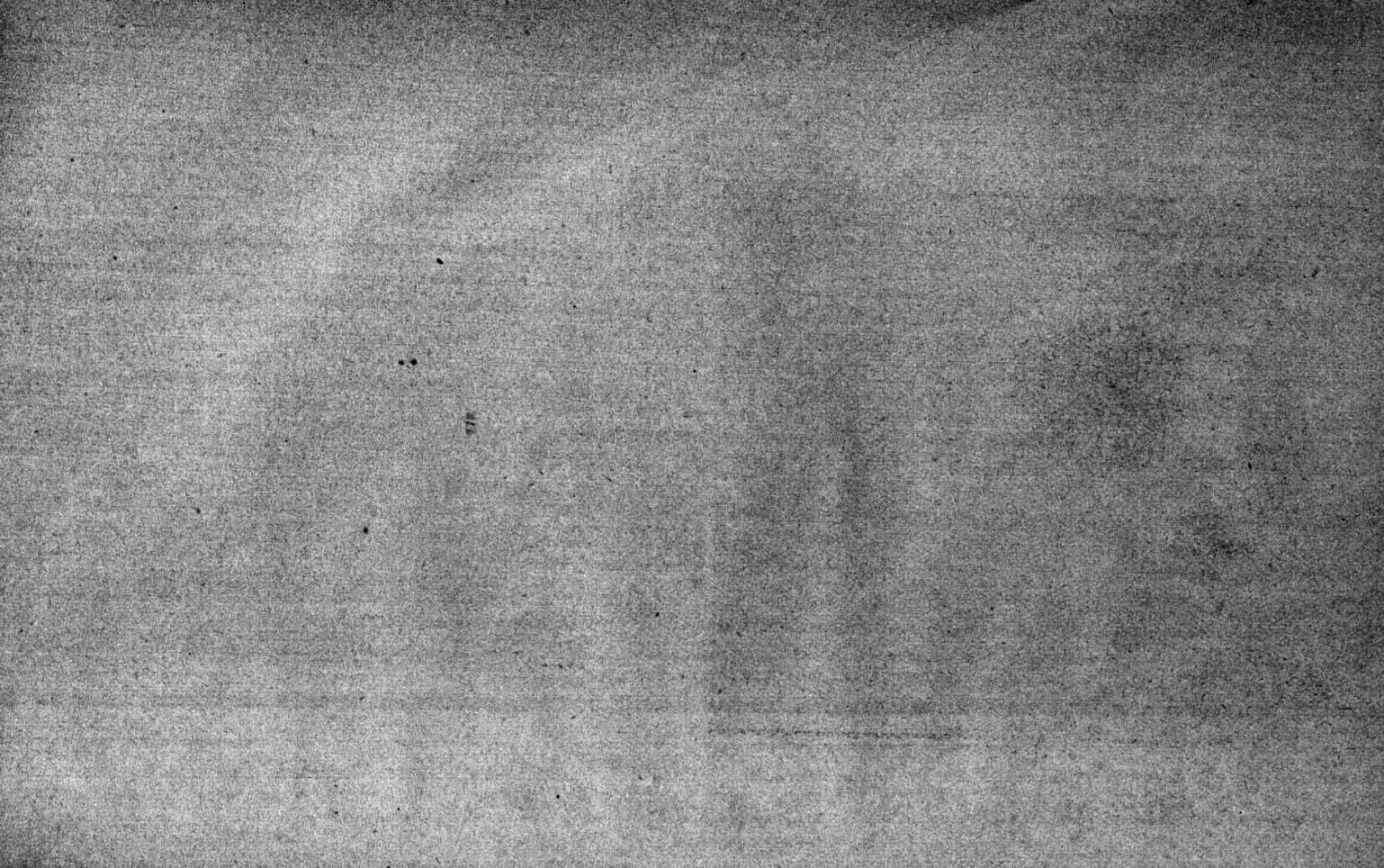


Fig. 17. — LE GOLU A CASAMOZZA.

A le voir dans cette gravure, large, paisible, assez profond, bordé de peupliers et d'ormeaux, on ne devinerait pas le torrent farouche du Niolu. Il fait songer à l'Aube ou à la Marne. On est ici dans la plaine de Marana et peut-être les galères romaines remontaient-elles jusque là.

(Cliché A. Ambrosi-R.)



tions peut-être insuffisantes, et les eaux d'un bassin de 98.000 hectares de superficie.

Fiume altu, Alesani et Bravone. — Entre le Golu et le Tavignanu, un grand nombre de petits ruisseaux : l'Olmu, l'Arena, le Serraggiu, la Noce, le Fiume altu, le Petriagnani, le Buccalaju, la Chebbia, l'Alesani, l'Alistru, sont directement tributaires de la mer et creusent dans les schistes des ravins parfois encaissés de plusieurs dizaines de mètres. Leurs apports ont constitué la bande d'alluvions anciennes qui s'étend entre la côte et les hauteurs. Trois d'entre eux méritent cependant une mention particulière, car seuls ils franchissent les plis montagneux de l'Ouest. Le Fiume altu, qui a 28 kilomètres de longueur et recueille les eaux de la chaîne d'Orezza, n'arrive à la côte qu'après une traversée mouvementée par des rapides et des gorges, depuis le pont de Remitoriu jusqu'à la vieille usine de Champlan. L'Alesani (22 kil.), qui porte le nom de Bussu dans sa vallée supérieure, a un lit très encaissé et des eaux abondantes; elles ont donné l'idée de construire, à la sortie dans la plaine, entre le Mont Oppidu et l'Aja alla Serra, un barrage capable de fournir la force électrique à toute la contrée. Le Bravone enfin (33 kil.), après un cours rapide dans les schistes lustrés, traverse sur 10 kilomètres de longueur les sédiments tertiaires qu'il creuse en cañon. Il semble que ce fleuve soit, lui aussi, formé par le raccordement d'un torrent montagneux capturé et par une rivière maritime; l'ancien lit aboutissait, en suivant la route actuelle, à l'Arena, tributaire de l'étang de Diane, dont la largeur contraste avec la maigreur actuelle du débit. La capture a dû se faire entre le Mont Saint-Marcel et la côte Saint-Jean et aux environs de la cote 64.

Le Tavignanu. — Le Tavignanu, quoique moins long (80 kil.) et d'un bassin moins étendu (83.000 hectares), est presque aussi intéressant que le Golu pour l'originalité, la beauté et l'utilité de sa vallée. Il est formé par deux sections : l'une qui appartient à la Corse cristalline avec direction S.W.-N.E. et l'autre à la Corse sédimentaire avec une orientation N.W.-S.E. perpendiculaire à la précédente. La jonction se fait aux environs de Corte. Dans la première, le fleuve issu du lac de Ninu qui lui sert de réservoir à 1743 mètres d'altitude, au pied du Mont Tozzu (2009 m.), coule dans une vallée granitique en décrivant une courbe gracieuse que surplombent la Punta Artica (2329 m.) et le Capu al Chiostru (2294 m.), recueillant de multiples torrents dont quelques-uns avoisinent immédiatement ceux du Liamoné et les eaux du lac de Garia;

le paysage est nettement glaciaire avec ses vallées en U et ses moraines parsemées. Il s'engage ensuite dans un couloir granitique qui rappelle les gorges de l'Ascu et que décorent les belles forêts de Mela et de Campotile. Il débouche enfin dans la plaine de Corté à 398 mètres en rongant la base du rocher qui porte la citadelle. Il a donc déjà franchi près de 1400 mètres d'altitude sur une trentaine de kilomètres de cours. Brusquement il tourne au Sud. Les derniers mouvements du sol qui dressèrent les plis Nord-Sud de la Corse tertiaire arrêtaient jadis le haut fleuve qui existait déjà; il se déversa, comme le Golu, dans un lac intérieur jusqu'au moment où un torrent maritime eût poussé sa source en amont et creusé le barrage. Il devint ainsi l'émissaire de la plaine lacustre de Corte et par suite la vallée inférieure du Tavignanu. Le fleuve s'échappa en effet vers le Sud-Est par un couloir sinueux et de nombreux méandres encaissés. L'approfondissement du lit est attesté par la présence sur les deux rives de terrasses d'alluvions et de gros galets roulés à 40, puis à 20, puis à 5 mètres de hauteur, indiquant les stades successifs du creusement. Le travail a été certainement énorme; le fleuve a débité, avec l'aide de ses affluents, des millions de mètres cubes et il a non seulement créé le passage actuel, mais abaissé l'altitude de toute cette région de schistes lustrés. Enfin, franchissant la barrière comprise entre Pancheraccia et Antisanti, le Tavignanu traverse sur une quinzaine de kilomètres les formations alluviales de la fin du Tertiaire qu'il creuse et déblaie. Il entame la butte d'Aleria et se jette à la mer par une *foce*, au Sud de l'étang de Diane. Son débit est de 80 mètres cubes à la seconde.

Ses affluents. — Il doit d'ailleurs son volume et sa puissance érosive à des affluents qui ne le cèdent en rien à ceux du Golu : la Restonica, le Minutu, le Vecchiu, le Rio Magnu, le Tagnone à droite, le Zingaju, la Corsigliese à gauche. La Restonica (17 kil.) est formée par la réunion de nombreux petits torrents venus des lacs glaciaires du Rotondu, véritable Mont-Blanc de la Corse, et de la Punta Le Porte (2273 m.). Sa vallée reproduit celle du fleuve collecteur par la direction, le profil, la rapidité (1200 mètres de descente), le ruissellement et le boisement. Il conflue à Corte.

Le Vecchiu, plus long (24 kil.), lui apporte les eaux du Mont d'Oro, et par le Manganelu et le Verghellu celles du versant Sud du Rotondu à travers des gorges magnifiques que l'on découvre depuis la ligne du chemin de fer. Dominé par des crêtes et des pics neigeux, il vient couper par une véritable cluse dans les schistes le chaînon indiqué par le Tragone,

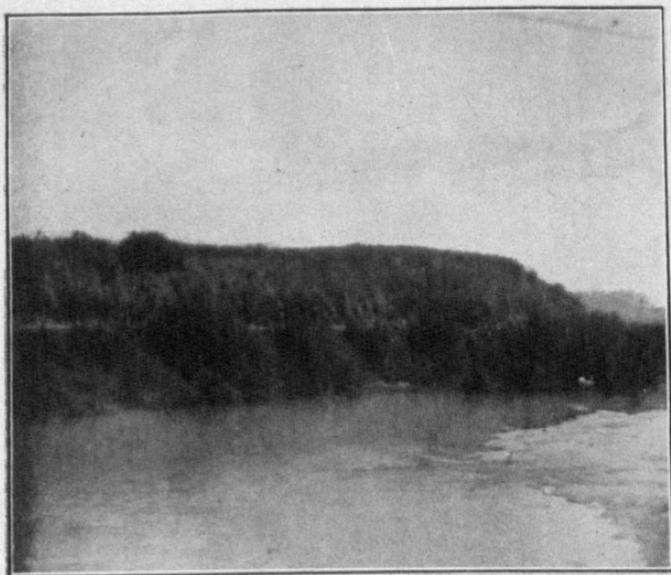


Fig. 20. — VALLÉE INFÉRIEURE DU TAVIGNANU.

Le fleuve s'étale dans la plaine orientale, bordé sur sa rive gauche par la terrasse de ses alluvions anciennes, haute de 40 mètres, que montre la gravure.

(Cliché A. Ambrosi-R.)

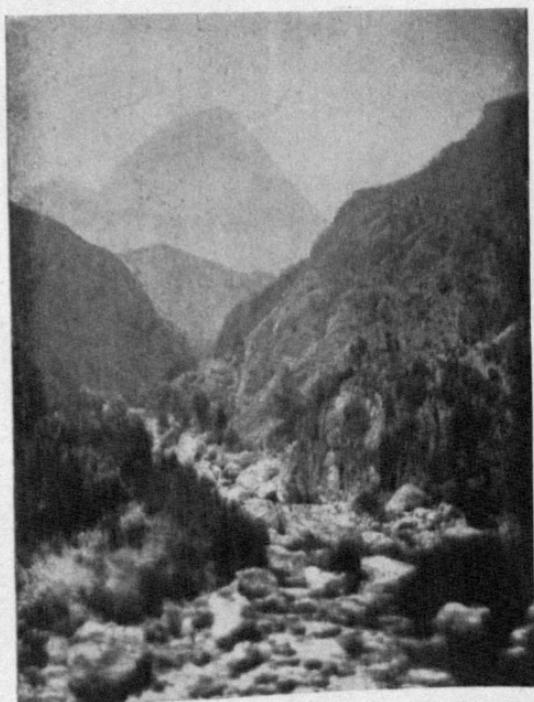
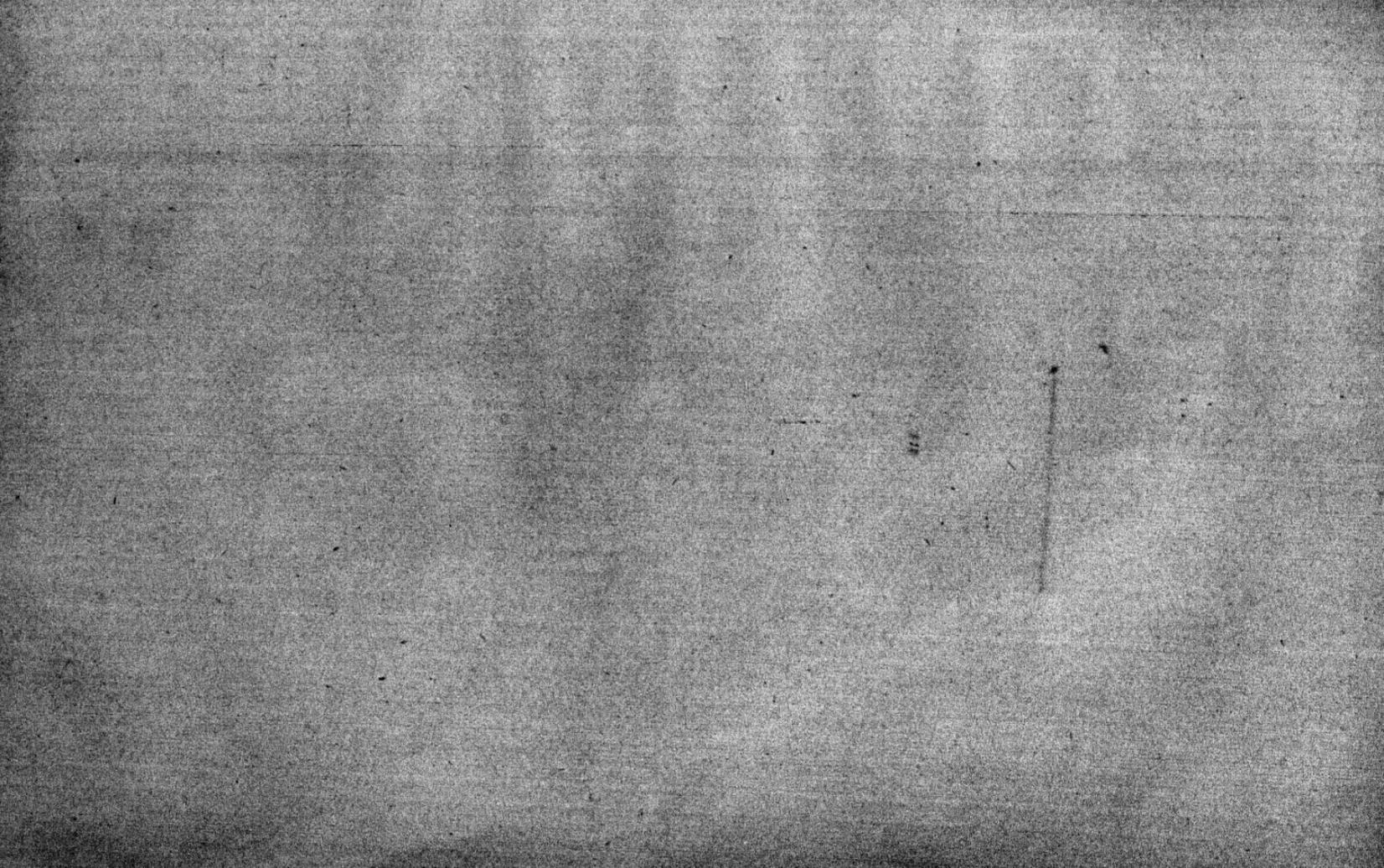


Fig. 21. — VALLÉE DU FIUMORBU EN AMONT DE L'INZECCA.

Le fleuve s'encaisse de plus en plus profondément et rassemble ses forces pour percer un obstacle de roches gabbroïques. On aperçoit les sommets escarpés, parce que granulitiques, de son bassin.

(Cliché A. Ambrosi-R.)



à 632 mètres d'altitude, et tournant à l'Est, il se jette dans le Tavignanu. Sa vallée a été la seule voie de passage possible entre les massifs granulitiques.

Le Minutu a en partie les mêmes caractères. Sa vallée commence sur les flancs du Cardo (2454 m.) et s'élargit en une forme d'U très curieuse et à fond plat, au-dessous de Poggiu Riventosa, sans qu'on puisse cependant, à cette altitude, l'attribuer à la glace. Le Minutu comme le Rio Magnu se sont établis dans les schistes lustrés, ce qui les différencie profondément de la Restonica et du Vecchiu. Ils ressemblent plutôt aux affluents de gauche, qui ont constitué leur vallée aux dépens des terrains schisteux moins résistants. Le chevelu du Zingaju est caractéristique du milieu; il recueille toutes les eaux du canton de Sermanu. La direction du Corsigliese (22 kil.), dont l'embouchure est encombrée de sables, est parallèle à celle du Tavignanu jusqu'à 3 kilomètres de son confluent, où il tourne brusquement pour rejoindre le fleuve; il délaisse aujourd'hui la branche supérieure du ruisseau d'Arena, dont ne le sépare que la modeste cote 114. C'est à la même attraction qu'obéit le dernier affluent de droite, le Tagnone (31 kil.). Rassemblant les ruisseaux de la région de Vezzani, il vire soudainement au Nord, d'une manière anormale, pour franchir la zone des alluvions miocènes et pliocènes. A l'angle de son confluent avec le fleuve principal devait se trouver la colonie grecque d'Alalia, dont le nom subsiste dans les marais voisins de Balaglia.

Le Fiume Orbu. — Le dernier fleuve important de cette côte est le Fiume Orbu (45 kil.). Il ne diffère guère du Tavignanu, dont il a la physionomie, l'allure, la double section. La première est entaillée dans la granulite depuis la région du col de Verde jusqu'aux environs de Ghisoni, où les plis tertiaires l'obligent à tourner vers l'Est, puis vers le Sud-Est; il reçoit ici les torrents venus des lacs glaciaires du Renosu et traverse la forêt de Marmanu. La deuxième est engagée dans les schistes sédimentaires et les gabbros que le Fiume Orbu doit couper par une gorge, l'Inzecca, plus belle encore que le Lancone, avant d'aboutir à la plaine de Ghisonaccia où il se divise en plusieurs bras et où il reçoit les deux rivières du Saltarucciu et du Varagnu. Les vents et les sables maritimes ont fait curieusement dévier son embouchure, comme celle de son voisin l'Alzetu, de 500 mètres vers le Nord.

Hydrographie du Sud-Est. — L'Abatescu (20 kil.), le Travu (27 kil.), la Solenzara (19 kil.) sont les derniers cours d'eau de la région schisteuse, les derniers aussi dont les allu-

vions soient assez abondantes pour avoir influé sur l'aspect du littoral. Désormais la zone des hautes montagnes granitiques, qui s'est de plus en plus rapprochée de la côte orientale, limite la longueur des rivières et l'efficacité de leur érosion. La Solenzara elle-même a presque toute sa vallée engagée dans les roches granulitiques très dures et un faible trajet sur les terrains éocènes. Les ruisseaux qui la suivent : Favone, Tarcu, Conca, Osu (20 kil.), qui est le seul à posséder un delta par suite de son arrivée dans le golfe de Portu-Vecchiu, Stabiaccu (20 kil.), qui en a comblé une partie, coulent entièrement sur les roches primaires, et malgré leurs gorges pittoresques, malgré l'arène qu'ils entraînent à la côte et qui ensable Portu-Vecchiu, ils n'ont qu'une faible influence sur le modelé géographique. Ils constituent de modestes exceptions dans cette hydrographie tyrrhénienne dont les caractères généraux sont : la juxtaposition au moyen de gorges de deux fleuves différents, le grand alluvionnement quaternaire, le débit assez important, l'embouchure en forme de *focce*.

Hydrographie occidentale. Caractères généraux. —

Tout autre est le réseau hydrographique de la côte occidentale. Les rivières ont creusé leur vallée dans les accidents tectoniques du plissement hercynien, entre les crêtes granulitiques qui percent le granite et qui les limitent de part et d'autre. Elles ont une direction à peu près parallèle N.E.-S.W. et descendent de la région faïtière de la Corse. Aucun affluent important ne vient grossir leur volume, et le débit, déjà faible, est encore amoindri par un régime pluviométrique plus sec que dans la région orientale. Ces fleuves se ressemblent donc tous ; l'étude de l'un annonce déjà les caractères du suivant. Enfin leur embouchure se trouve au fond de golfes encaissés, souvent continués à l'intérieur des terres par des espèces de fords, dont l'origine est discutable. Aussi n'y a-t-il pas sur ce versant méditerranéen l'alluvionnement intense qui caractérise si bien le versant tyrrhénien.

Similitudes hydrographiques au Sud-Ouest. — Le San Giovanni, qui traverse la commune de Figari ; le Spartanu, qui passe près de Monacia ; l'Ortolu (28 kil.), sur la rive gauche duquel est découpé le bizarre rocher du Lion de Roccapina ; le Rizzanese (53 kil.), qui arrose la région si peuplée de Sartène et dont l'embouchure est curieusement dédoublée au milieu des sables de la plaine de Tavarria qu'il a formée ; le Taravu (53 kil.), rivière de Zicavu, dont le sillon rectiligne depuis le col de Verde forme une voie de première utilité, présentent tous les mêmes caractères : direction vers le Sud-

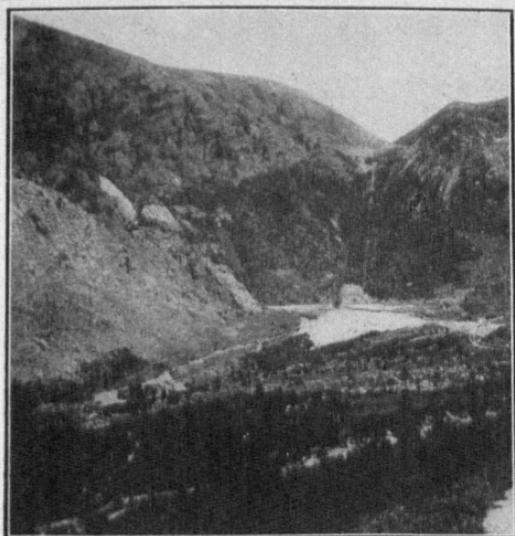


Fig. 22. — SOURCE DE LA GRAYONA.

On remarquera le cul-de-sac élargi dans lequel commence la rivière d'Ajaccio. Les eaux sauvages, qui descendent du d'Oro à gauche et du Renosu à droite, ont entraîné toute la terre végétale et la roche nue se montre partout, tandis que le lit est parsemé d'arènes et d'éboulis. En haut de la gravure, la *foce* de Vizzavona; en bas, l'entrée du tunnel.

(Cliché A. Ambrosi-R.)

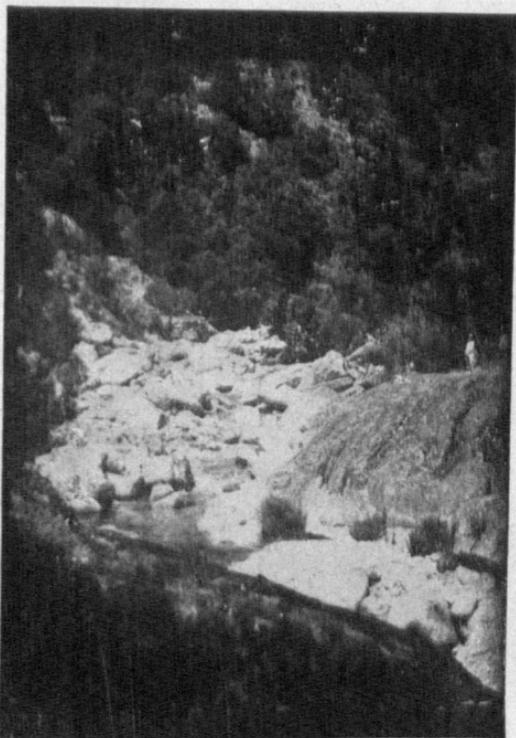
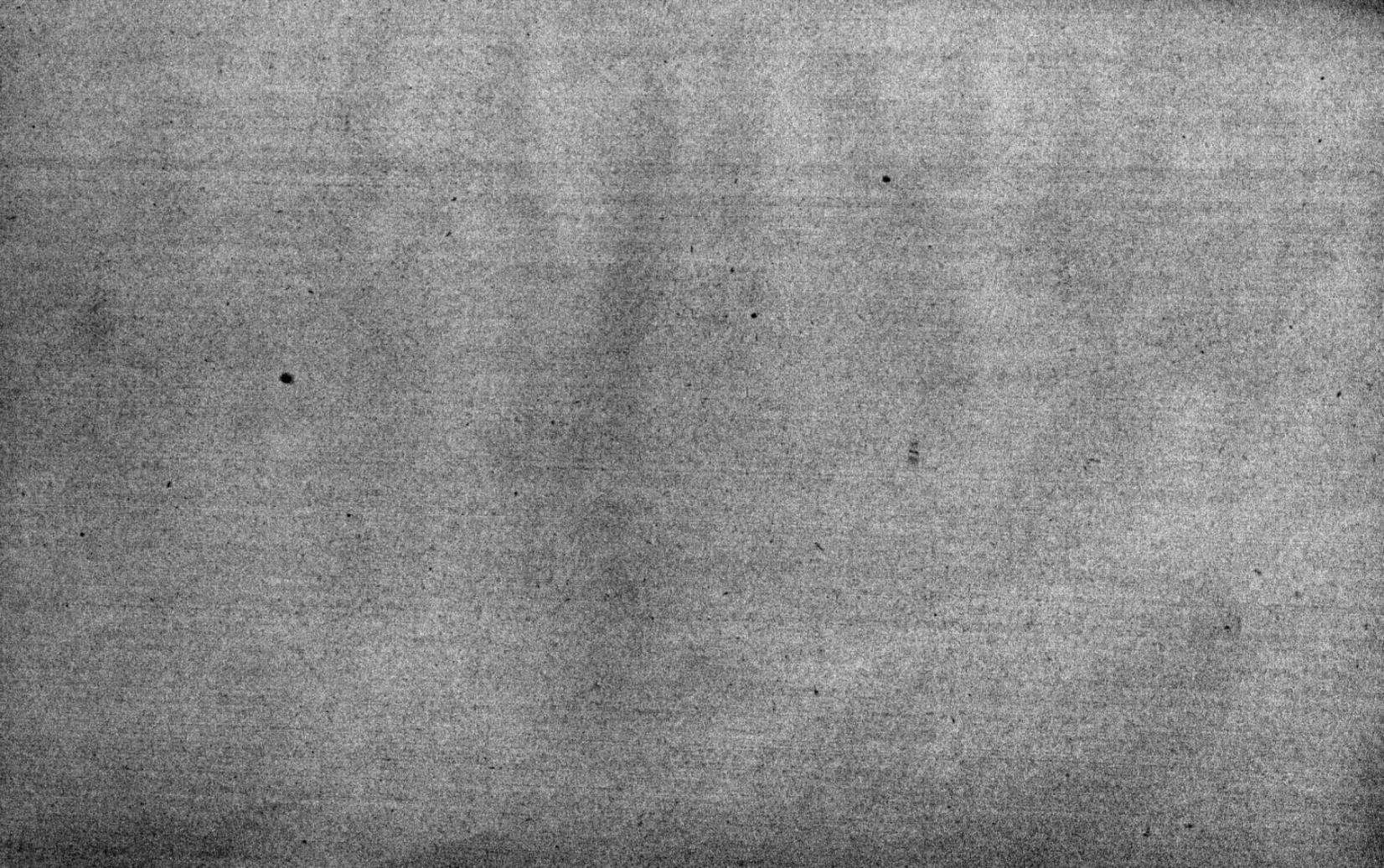


Fig. 23. — VALLÉE SUPÉRIEURE DU LIAMONE.

Vue prise en amont de son confluent avec le Fiume Grossu pour montrer l'allure torrentueuse de son cours et l'usure des granites; le lit est encombré d'énormes blocs. L'émissaire du lac de Crenu est un affluent du Fiume Grossu.

(Cliché A. Ambrosi-R.)



Ouest, vallées à pentes élargies en V, mais isolées par des crêtes granitiques, insignifiance du débit pendant l'été, petite plaine d'alluvions avec forme deltaïque plus ou moins marécageuse et malsaine à l'embouchure; ce dernier désavantage est surtout grand pour le Taravu, dont les habitants fuient les bords, et dommageable au petit port de Portu-Pollu.

Système Prunelli-Gravona. — Avec le système Prunelli-Gravona, un peu de variété est introduite dans cette hydrographie, grâce à la diversité des roches. Le Prunelli (38 kil.) se forme au pied du Renosu avec les eaux des lacs glaciaires; il est grossi, en aval de Bastelica, par la rivière d'Ese qui réussit à couper au moyen d'une cluse un chaînon longitudinal. La vallée du Prunelli, tantôt élargie, tantôt resserrée en gorges sinueuses par des filons de granulite, a un profil dissymétrique dû précisément à l'inégalité de résistance des roches. Après le petit rapide de Pisciatellu, le fleuve se termine près de la mer dans un bras de la Gravona.

Celle-ci est la rivière d'Ajaccio. Sa moindre longueur (36 kil.) ne l'empêche pas d'être un cours d'eau important par suite de sa direction et de sa juxtaposition avec la vallée du Vecchiu; elle devient, ainsi, grâce à la foce de Vizzavona, la route capitale de jonction entre les deux Corses. Née dans un chaos d'éboulis granitiques au pied du Renosu et du d'Oro, elle traverse après quelques défilés la conque granitique de Bocognanu, s'encaisse de nouveau entre le San Eliseo et le San Pietru et s'élargit définitivement à la hauteur de Mezzana. Une partie des eaux est alors dérivée par un aqueduc jusqu'à Ajaccio. Le fond de la vallée est tapissé d'alluvions modernes qui s'allongent sur 7 kilomètres et s'élargissent sur à peu près autant, formant le Campu di l'Oru. La rivière divague au milieu de ses sables granitiques, créant un delta marécageux et malsain et mêlant ses eaux, quelquefois rares, à celles du Prunelli. L'érosion fluviale a été ici plus forte qu'ailleurs en vertu de la pente qui, sur moins de 30 kilomètres, passe de 1000 mètres à 531 à Bocognanu, à 208 au-dessous de Ucciani, à 63 à Caldaniccia, soit de 30 à 35 mètres au kilomètre en moyenne, et de 50 sur les dix premiers kilomètres du parcours. Si l'on trouve le long des vallées précédentes des terrasses alluvionnaires de 40 mètres, comme sur la côte orientale, on en rencontre à gauche de la Gravona jusqu'à 100 mètres de hauteur, où elles correspondent à un ancien fond de vallée.

Système Liamone-Kruzzini. — Le Liamone (36 kil.) et

le Kruzzini, qui se terminent dans le golfe de Sagone, forment un même système géminé par un accident local. Le premier sourd à la base du Mont Tozzu (2009 m.) et des pointes Mozzellu et All' Altore (2020 m.); il est formé par deux branches que sépare la chaîne du Sant' Eliseu (1507 m.), dans laquelle on croit avoir reconnu de nombreuses traces de moraines et des lacs de barrage glaciaire : le lac de Crenu en serait un exemple. La branche Nord, le ruisseau du Liamone, coule dans une vallée déserte; la branche Sud, Fiume Grossu, qui mérite bien son nom, presque perpendiculaire à la première, passe par Guagnu. Le Kruzzini se forme au pied de la Pointe Muscatella (2141 m.), à gauche du d'Oro. La vallée de l'un et de l'autre se déroule parallèlement de l'Est à l'Ouest : celle du Kruzzini, sauvage, grandiose, peu fréquentée malgré sa beauté et conduisant à un col difficile, celui d'Orecchia (1453 m.); celle du Liamone, plus humaine à cause des bains de Guagnu, mais aussi mal réunie à la vallée du Vecchiu par le col du Manganelu. Entre les deux vallées, une longue crête granulitique qui, dans les Aiguilles de la Sposata, atteint 1429 mètres, établit une séparation jusqu'au moment où brusquement le Liamone, se détournant de son chemin, tourne au Sud, en amont de Vicu, et va se jeter par une véritable cluse dans le Kruzzini. Il y a là un phénomène de capture de date assez récente causé par un affluent latéral du Kruzzini. Le cours d'eau capteur est devenu la vallée moyenne, encaissée et peu régularisée, du nouveau Liamone. L'ancienne vallée, au contraire, qui de Vicu par le col de Saint-Antoine aboutissait à Sagone n'a conservé qu'un trop maigre ruisseau pour son large lit, la rivière de Sagone, mais c'est par là que la route a été plus facile à construire, tandis qu'elle a évité la coupure récente. Liamone et Kruzzini réunis se terminent à la mer par une embouchure que barrent les sables et au milieu des alluvions qui ont comblé l'ancienne et profonde indentation du rivage.

Un peu plus bas aboutit, dans une anse bien arrondie, la Liscia. Son bassin très ramifié est tout entier creusé dans le granite. Les vallées aux pentes molles et verdoyantes, les sommets arrondis et boisés, le ruissellement abondant sur ce sol imperméable en ont fait un pays riant et cultivé : le pays d'Orcinu ou Cinarca.

Fleuves du Nord-Ouest. — Vers le Nord, les fleuves prennent une nouvelle direction imposée par les alignements éruptifs et par les accidents tectoniques. Au lieu de s'écouler vers le Sud-Ouest, ils s'orientent de l'Est à l'Ouest, puis du Sud-Est au Nord-Ouest. Le ruisseau de Chioni et le fleuve de

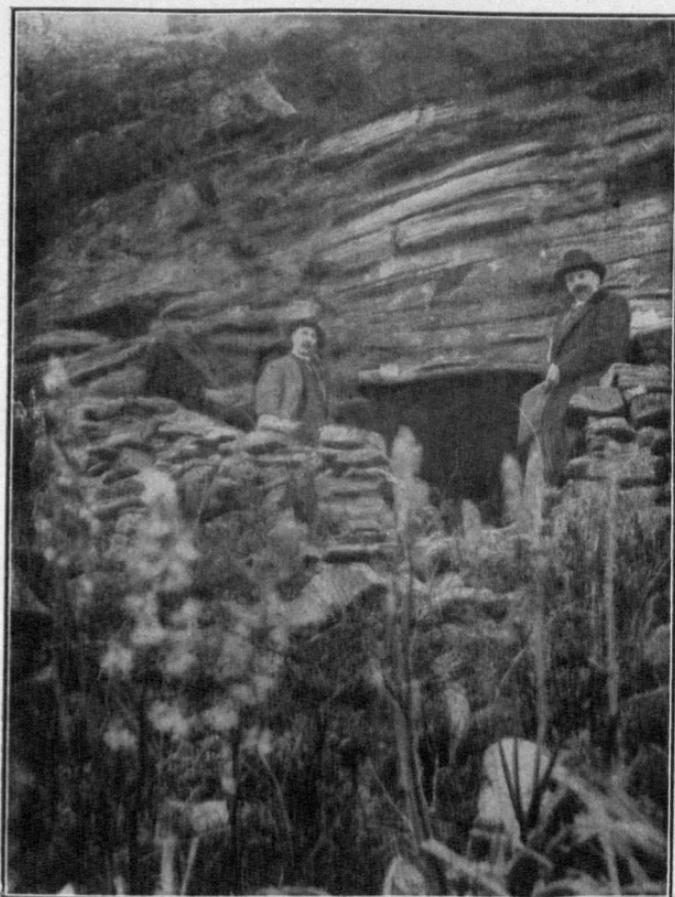
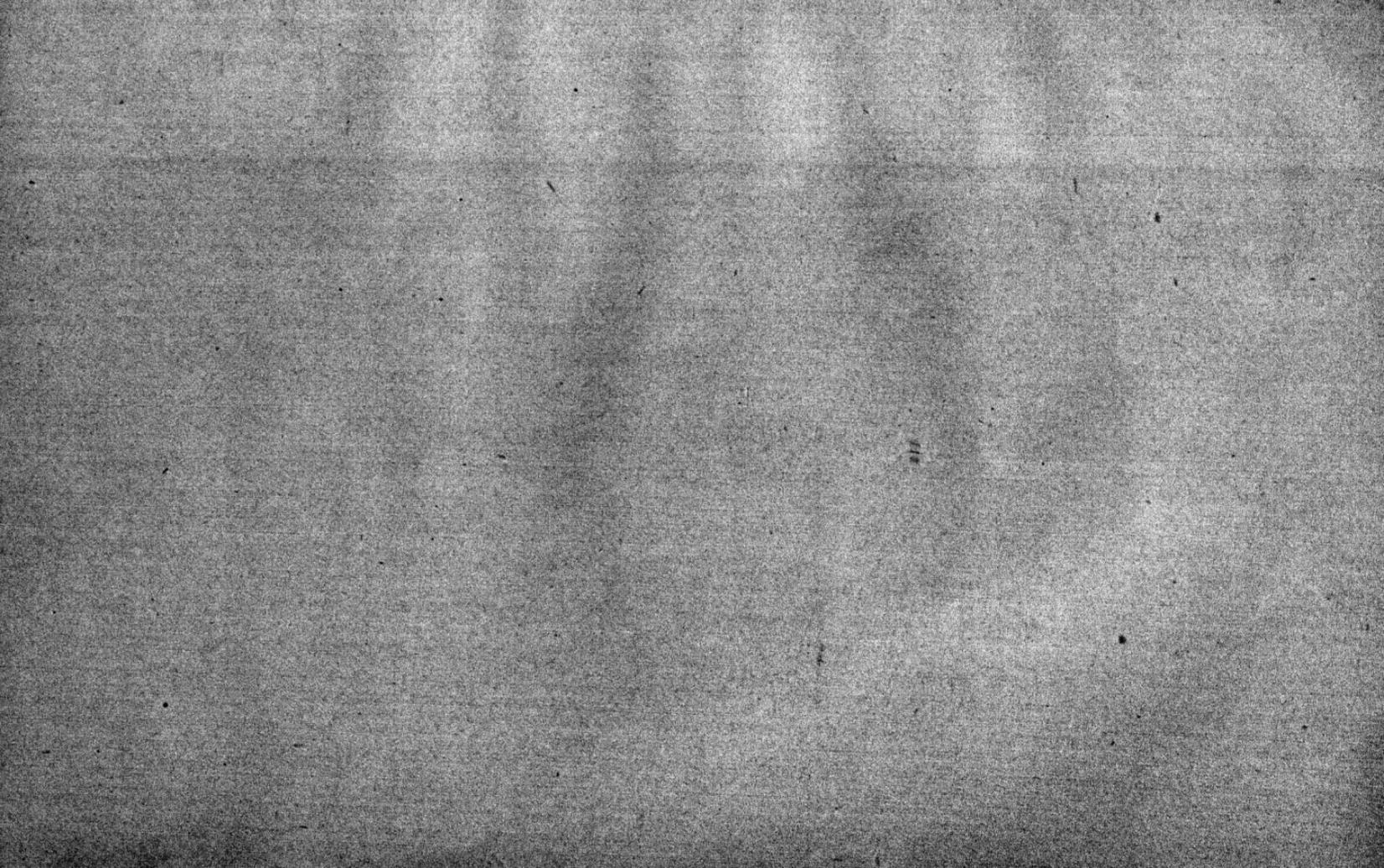


Fig. 24. — GROTTÉ DE PATERNU, AU NORD DE FURIANI.

Elle est à double entrée et creusée dans les calcaires plissotés du versant méridional du Pignu. Ces calcaires sont plaqués sur des schistes à mica blanc qui s'étendent depuis la cime Orcaja (781^m) jusqu'au fluminale de San Pancraziu (ruisseau de Furiani), en passant par la cote 453 de la route nationale. L'infiltration des eaux de pluie dans ces calcaires avait déterminé au contact des schistes un petit cours d'eau souterrain, dont la plus grande des deux résurgences est indiquée par la gravure. On ne peut y entrer qu'à plat ventre et, à une vingtaine de mètres de profondeur, la galerie tortueuse n'est plus accessible qu'en rampant. Elle nous a conduit à une petite salle circulaire où se réunissaient, grâce à une diaclase des schistes, les eaux d'infiltration. Le revêtement calcaire est médiocre, et de nos jours le déboisement a complètement tari le cours d'eau.

(Cliché A. Ambrosi-R.)



Portu (21 kil.) sont les premiers à présenter cette direction. Le lit de celui-ci, entre les crêtes granulitiques de la rive gauche et le plateau granitique d'Evisa à droite, est un des plus pittoresques de la Corse; il empiète de plus en plus sur le plateau, suivant une loi géographique qui explique la dissymétrie des versants. On sait en effet que, dans une vallée creusée au contact de deux roches d'inégale résistance, il est de règle que le fleuve fouille plus rapidement sur sa rive tendre que sur l'autre et qu'il se donne ainsi une vallée aux pentes inégales, c'est-à-dire dissymétrique. Le fleuve de Portu a deux affluents intéressants : le ruisseau d'Aitone d'abord, dont la gorge est la célèbre Spelunca, et la Conca, torrent jadis tributaire du Taragnu; l'un et l'autre sont enfoncés dans des cañons vertigineux de profondeur et uniques dans leur genre qui méritent une visite des touristes.

Le Fangu. — Le Fangu (25 kil.) est plus nettement encore dirigé vers le Nord-Ouest. Son bassin s'est établi, dès l'époque primaire, dans la masse des épanchements porphyriques qui ont comblé la large vallée granitique et granulitique de l'orographie hercynienne. Ses efforts d'érosion ont donc été continus depuis une époque très ancienne, activés par un abaissement du niveau de base et par un lent soulèvement orogénique. Et cependant son profil n'est pas encore régularisé, preuve de la dureté des roches. Le fleuve et ses affluents, coupés de cascades, de chutes, de gorges, comptent parmi les plus laborieux de la Corse, au moins au printemps lors de la fonte des neiges. Il descend par deux branches écartées : le Taïta grossi de la Cavicchia et le torrent du Capronale, qui viennent des plus hauts sommets de l'île : Tafonatu, Paglia Orba, Mufrella, dont ils roulent les galets porphyriques. A San Quilicu, les deux branches se rejoignent; le fleuve continue à être encaissé par endroits jusqu'au pont des Canne, avec des rangées d'alluvions anciennes sur ses bords. Au pont d'Olmu, il s'élargit, après avoir reçu à droite le Marsolinu de la région granitique. Son estuaire deltaïque dans le golfe de Galeria est encombré d'îles.

C'est presque du Sud au Nord maintenant que vont les rivières du golfe de Calvi, Figarella (23 kil.) et Fiume Seccu (15 kil.). Elles dessinent les rayons du bassin semi-elliptique de Calvi. Leur vallée, déjà encombrée dans la section moyenne d'alluvions anciennes, est terminée par les alluvions récentes qui obstruent leur embouchure et font naître les marais. Il en est de même pour le Reginu (18 kil.), pour l'Ostriconi (21 kil.), pour le Zente de la région des Agriates et même pour l'Alisu de Saint-Florent, qui a perdu sa vallée supérieure au profit du Bevincu.

Les caractères généraux de cette hydrographie occidentale sont donc bien différents par l'importance, le profil des versants, l'embouchure deltaïque de ceux de l'hydrographie tyrrhénienne. La dualité de la Corse persiste. Cependant tous les fleuves insulaires ont, comme les autres fleuves méditerranéens, une irrégularité de régime accentuée par les sécheresses d'été, les crues de printemps et d'automne avec maxima en avril-mai ou novembre-décembre; ils ont aussi dans le creusement de leur lit une activité accrue par la lente modification du niveau de base, la mer, qui en fait des fleuves toujours jeunes. Il est bien vrai de dire, comme M. Hollande (3), que « l'île de Corse est un énorme rocher profondément entaillé par un outil médiocrement dur et pourtant d'une grande puissance : l'eau ».

La circulation souterraine. — En résumé, les eaux de pluie qui provoquent la formation des torrents et des rivières sont l'un des agents les plus actifs du modelé topographique. Elles agissent par érosion fluviale, mais aussi par dissolution chimique, par déblaiement même. C'est ainsi que la tête des vallons granitiques est encombrée d'énormes rochers dégagés de l'arène dans laquelle ils étaient enfouis ou que sur les pentes le ruissellement a laissé, comme témoins isolés de l'ancien niveau, d'énormes blocs, aujourd'hui rongés par l'eau et le vent. Ce n'est pas tout. A côté de la circulation superficielle des eaux atmosphériques, il faut tenir compte de la circulation souterraine qui, dans la Corse orientale surtout, où les terrains se prêtent mieux aux infiltrations, a donné naissance à des phénomènes mal étudiés encore, mais curieux. A la pénétration dans le sol des eaux météoriques se rattachent ces nombreuses grottes et cavernes, ces gouffres célèbres dans le pays et que nous avons commencé à explorer. Tantôt un torrent, en élargissant les fissures de la roche, a pénétré sous terre et creusé un lit rapide, comme dans la grotte des Maures, près de Santu Petru di Venacu; le déboisement a tari le cours d'eau, mais le couloir a survécu. Tantôt c'est le plafond d'un fleuve souterrain qui s'est éboulé sous le double travail de l'érosion chimique et fluviale et a mis la surface extérieure en relation avec le sous-sol, c'est-à-dire créé une doline, comme dans la célèbre grotte de Pietra-Bella, près de Ponte Leccia; son ouverture elliptique affecte à s'y méprendre le dessin du contour de la Corse. Tantôt les eaux d'infiltration, à la surface d'un plateau ou d'un versant, se sont, après un parcours

(3) Cf. *Géologie de la Corse*, ouvr. cité, p. 397.

souterrain plus ou moins long, ouvert un passage dans le flanc de la montagne, créé une ouverture qui devient un niveau d'eau avec galerie horizontale, comme dans la grotte de Paternu près de Furiani où dans la grotte plus belle de Brando. Tantôt enfin l'érosion de ces mêmes eaux souterraines a été amplifiée par l'intervention postérieure d'un cours d'eau aspiré par un « suçoir » ; il s'est produit une galerie hélicoïdale, et la résurgence de la rivière se fait à un niveau beaucoup plus bas. Ainsi le ruisseau de Lanu se perd brusquement dans une fissure, creuse les belles galeries qui constituent la grotte dite de Carpinetu et s'arrête à une centaine de mètres de profondeur dans un cul-de-sac ou puits rempli d'eau, d'où il s'échappe pour reparaitre dans son ancien lit ; le réseau des conduites souterraines y est très compliqué. L'entrée actuelle de la grotte, dans une paroi verticale du rocher, large de 4 m. 50 et haute de plus de 3 mètres, est un ancien siphon qui permettait au puits central de se dégorger lorsque le niveau s'élevait après les fortes pluies. Les parois des galeries sont tapissées d'un manteau calcaire éblouissant de blancheur ; les stalactites pendent du plafond et rejoignent les stalagmites posées comme autant de chandeliers sur le sol, qui est lui-même parsemé de gours et de dalles de calcite. Jusqu'ici, à notre connaissance, aucune caverne en Corse n'atteint le même développement ou la même splendeur, pas même celle de Pietra Bella, à laquelle on attribuait jadis une longueur de plusieurs dizaines de kilomètres (4) ; un récent éboulement du plafond l'a réduite à un

(4) Le Dictionnaire Troussel et récemment le *Bastia-Journal* (1^{er} février) ont reproduit le récit de plusieurs explorateurs, d'après lesquels la grotte aurait des dizaines de kilomètres de développement : « Un mineur y pénétra, une fois, muni de provisions, de torches et y séjourna cinq jours. Il fit une soixantaine de kilomètres et dut rebrousser chemin après avoir rencontré une nappe d'eau qui lui avait barré le passage. Il n'atteignit donc pas l'issue qui donnerait sur la mer et se trouverait non loin du cap de la Revelata, près de Calvi. » C'est là une pure hypothèse. Un peu plus tard, deux professeurs de la Faculté des sciences de Christiania l'explorèrent à leur tour en partie, mais revinrent sur leurs pas avant d'avoir atteint l'extrémité. Ils écrivirent ensuite : « La formation de l'île ayant été déterminée par un soulèvement alpin, suivi plus tard d'un soulèvement apennin, la rivière du Golu dut d'abord se jeter dans le golfe de Calvi, puis le second soulèvement dut détourner son cours et la faire couler à l'opposé du premier. Ce serait le premier lit du Golu, que des révolutions géologiques auraient ensuite recouvert, qui constituerait le couloir de la grotte. Dans ces immenses galeries où l'air circule parfaitement, où vivent des chauves-souris, il semble que le sol ait été réellement un lit de rivière. Il est tout parsemé de rochers arrondis. Tantôt il a une largeur de 20 mètres, tantôt il offre à peine le passage d'un homme ; il décrit des sinuosités, des courbes ;

cul-de-sac de 200 mètres environ. Quelques autres grottes sont encore renommées : celle de Pietra Corbara, qui est due à un ancien sucoir ; celle de Pratu de Giovellina, qui aurait par son origine quelque analogie avec celle de Lanu. On a signalé près de Velone, canton de Peru-Casevecchie, un gouffre qui, à en croire les renseignements d'un spéléologue d'occasion, ne le céderait en rien à la grotte de Lanu.

Sur le flanc oriental de la Cima Pedani, au milieu d'un banc fortement redressé de roches calcaires, se trouvent les deux puits confus dans le pays sous le nom de *catterazze*, que les eaux de ruissellement ont creusés et mécaniquement élargis. Situés à 2 mètres environ l'un de l'autre, formant une double ouverture ovoïde, dont le plus grand diamètre pour le trou de droite est de 30 centimètres, ils plongent verticalement pendant 3 à 4 mètres, puis se rejoignent et dessinent un palier, d'où la chute continue. Les eaux emmagasinées par ces gouffres doivent constituer une nappe souterraine d'une réelle importance, puisqu'elles alimentent, à 300 mètres plus bas, près du ruisseau des Pinzi, une fontaine vaclusienne dont le débit, en été, lors des plus fortes chaleurs, n'est pas inférieur à 50 litres à la minute. Et l'on éprouve quelque regret à constater que cette source de richesse agricole se perd dans le fleuve, sans aucune utilité pour les champs voisins que la sécheresse a transformés en désert.

En résumé, la Corse schisteuse serait parcourue par un réseau hydrographique souterrain d'une réelle ampleur que le géologue explique par la perméabilité du terrain et qu'un climat relativement humide favorise. Cette circulation, qui ne se retrouve pas au même degré dans la Corse granitique, a pour conséquence la multiplicité des sources abondantes qui, même en été, entretiennent une végétation anormale et facilitent les travaux agricoles. Ainsi le régime des eaux de la surface et du sous-sol complète-t-il la différenciation entre la Corse du Nord-Est et celle du Sud-Ouest.

parfois il est en pente douce ; parfois il est tourmenté et offre des accidents de terrain plus ou moins prononcés. » Ce récit avait suscité notre curiosité. En 1913, avec plusieurs personnes sérieuses, tels le docteur Forsyth Major et M. Fontaine, directeur des chemins de fer départementaux, nous sommes descendus dans le couloir. Nos recherches minutieuses ne nous ont pas permis de confirmer les récits ci-dessus, et si un lit fluvial de plusieurs kilomètres a vraiment existé, il est aujourd'hui pour toujours caché à nos recherches par un éboulement sans doute de la voûte de la grotte.

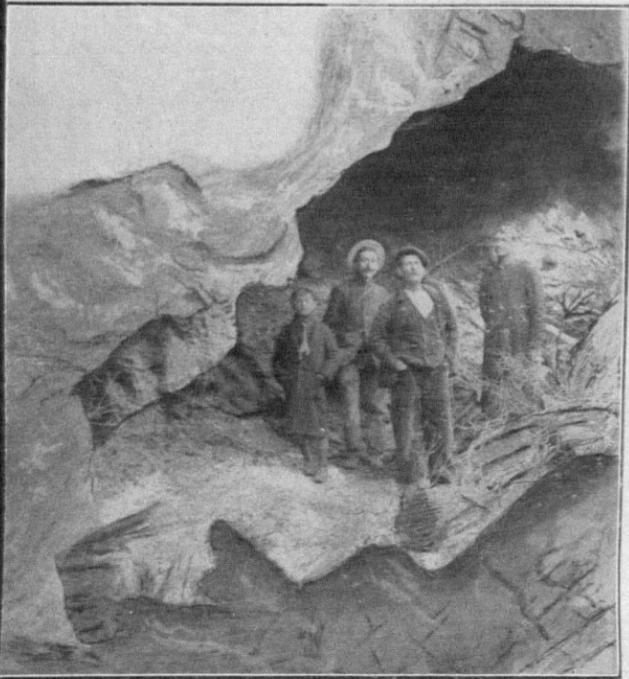


Fig 25 — ENTRÉE DE LA GROTTÉ DE LANU.

galerie horizontale, qui va en se rétrécissant, aboutit à un gouffre abrupt, où commence la galerie hélicoïdale.

(Cliché A. Ambrosi-R.)

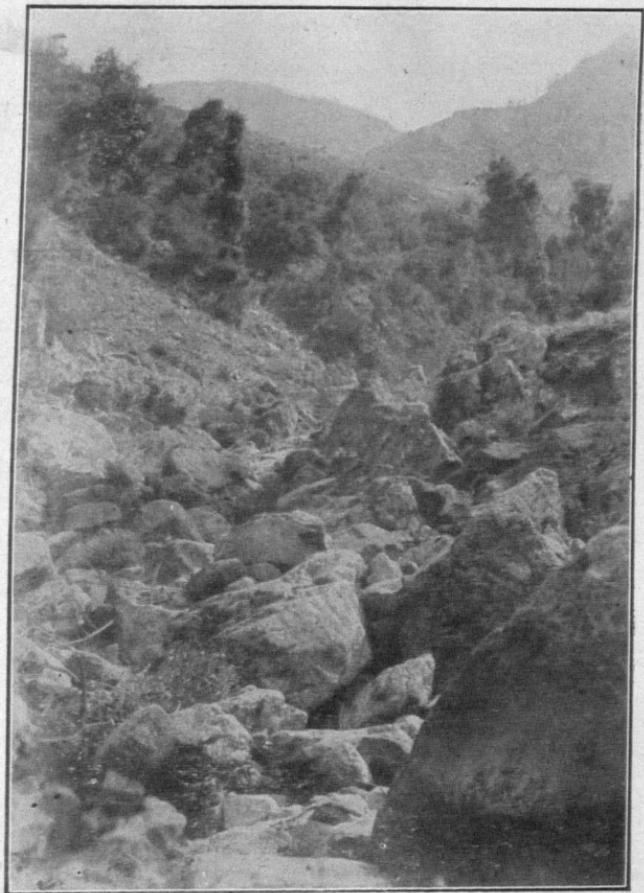
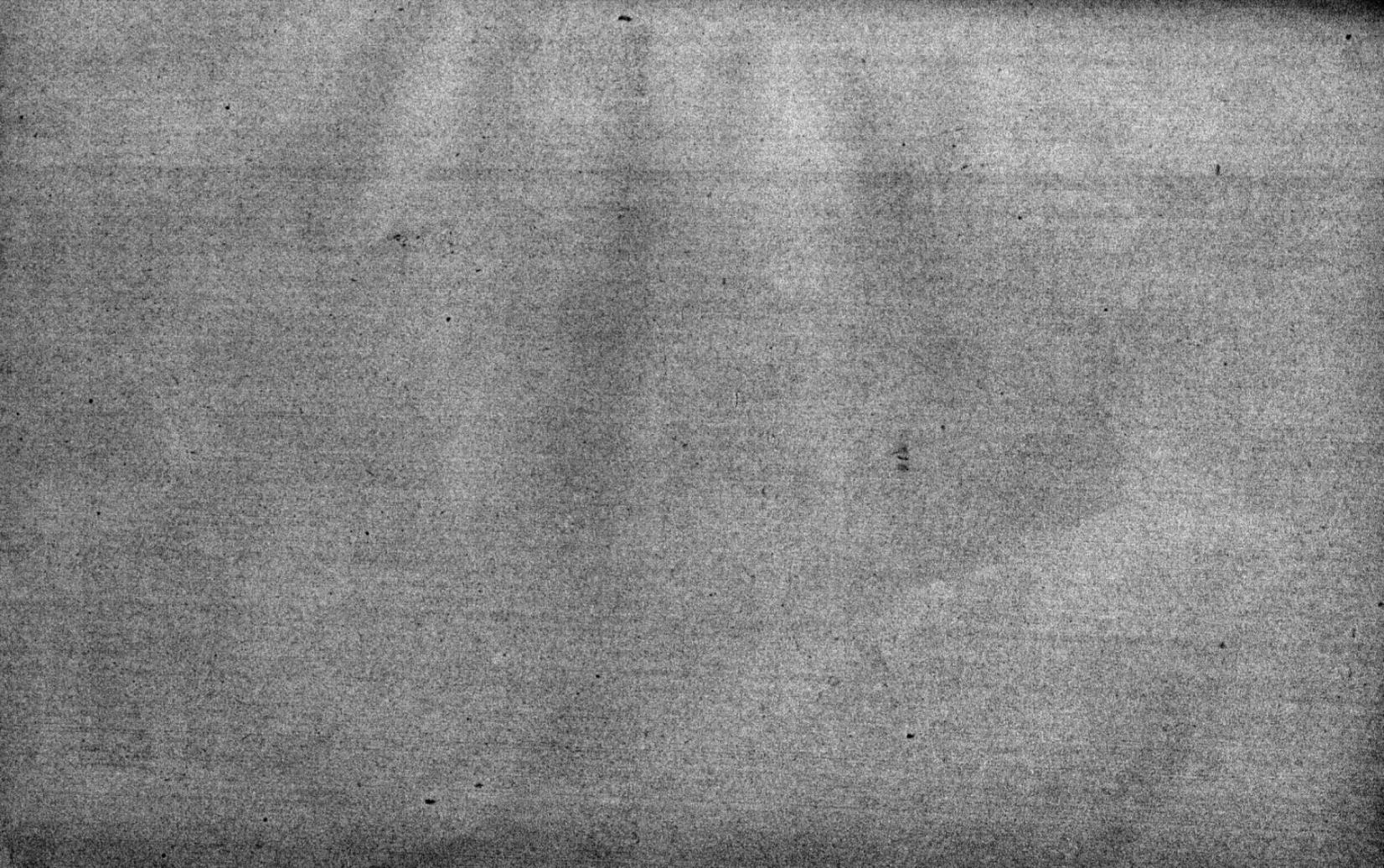


Fig. 26. — VALLÉE DESSÉCHÉE DU TORRENT DE LANU.

Les eaux se perdent dans le sol en amont de cette vallée et les rochers du lit conservent leurs arêtes vives que l'érosion fluviale n'a pas émoussées. Seule l'eau de pluie les a déchaussés en entraînant la terre végétale. Au fond, la cime du Sant'Angelo.



Bibliographie.

On pourra consulter utilement sur cette question de l'hydrographie insulaire :

Les cartes de la Corse au 80.000° et au 200.000°.

F.-C. MARMOCCHI. — *Abrégé de la géographie de la Corse* (1852).

ARDOUIN-DUMAZET. — *Voyage en France, 14° série, la Corse* (2° édition, Berger-Levrault, 1903).

G. ROVERETO. — *Alcuni problemi di geologia e di morfologia della Corsica* (Olivieri, Genova, 1908).

J. DEPRAT. — *Etude analytique du relief de la Corse* (Delagrave, 1908).

D. HOLLANDE. — *Géologie de la Corse* (Bulletin de la Société des Sciences de la Corse, 1918).

F. GIROLAMI-CORTONA. — *Géographie générale de la Corse* (2° édition, Piaggi, 1914).

TOURS et CHATEAUX du CAP-CORSE

(Etude historique)



Les touristes, aujourd'hui nombreux, qui font le « circuit » du Cap-Corse, sont frappés de la quantité de tours, assises généralement dans une situation très pittoresque, qui s'offre à leurs yeux. De Bastia à Saint-Florent en passant par l'extrémité du Cap, on ne compte pas moins de vingt-sept tours côtières, sans parler du château de Nonza, et il faut ajouter à ce chiffre les tours presque aussi nombreuses installées comme centres de défense dans beaucoup de hameaux.

Celles-ci sont généralement carrées, tandis que les tours côtières sont le plus souvent rondes. Aux tours carrées on s'accorde à attribuer une origine pisane, tandis que les tours rondes, qui ne sont le plus souvent que des tours de guet destinées à signaler les voiles suspectes, seraient d'origine génoise. Celles-ci seraient donc postérieures aux premières, Gênes ayant succédé à Pise dans la domination de la Corse; et, en effet, ce furent les Génois (comme on le voit dans les textes réglementaires qu'ils nous ont laissés) qui organisèrent les premiers la surveillance du littoral exposé aux insultes des Barbaresques.

Toutes ces tours, rondes ou carrées, sont à deux étages avec un rez-de-chaussée qui servait au besoin de prison (*carciola*). Sur la terrasse supérieure bordée de mâchicoulis se

trouve une guérite (*guardiola*) en pierre servant au guetteur et qui est placée à l'extrémité de l'escalier desservant les deux étages et le rez-de-chaussée. Cet escalier est séparé par une cage en pierre percée de portes des étages qu'il traverse : cette cage est encore visible dans certaines tours, comme par exemple à la tour qui défendait le hameau du *Casuccio* à Pino. Mais dans quelques tours, il n'y a pas d'escalier, et les étages communiquent simplement par des échelles de bois et des trappes (1).

La communication avec l'extérieur se faisait par une grande fenêtre percée au premier étage et à laquelle on accédait par une échelle. Les défenseurs de la tour, une fois rentrés dans leur petite forteresse, retiraient l'échelle qui était remise au premier et fermaient la grande fenêtre au moyen d'une poutre qui se logeait à ses extrémités dans deux trous percés dans le mur. Ce dispositif est encore conservé, notamment dans la tour Piccioni à Pino, qui est d'ailleurs reliée au corps de logis neuf par des moyens d'accès moins primitifs.

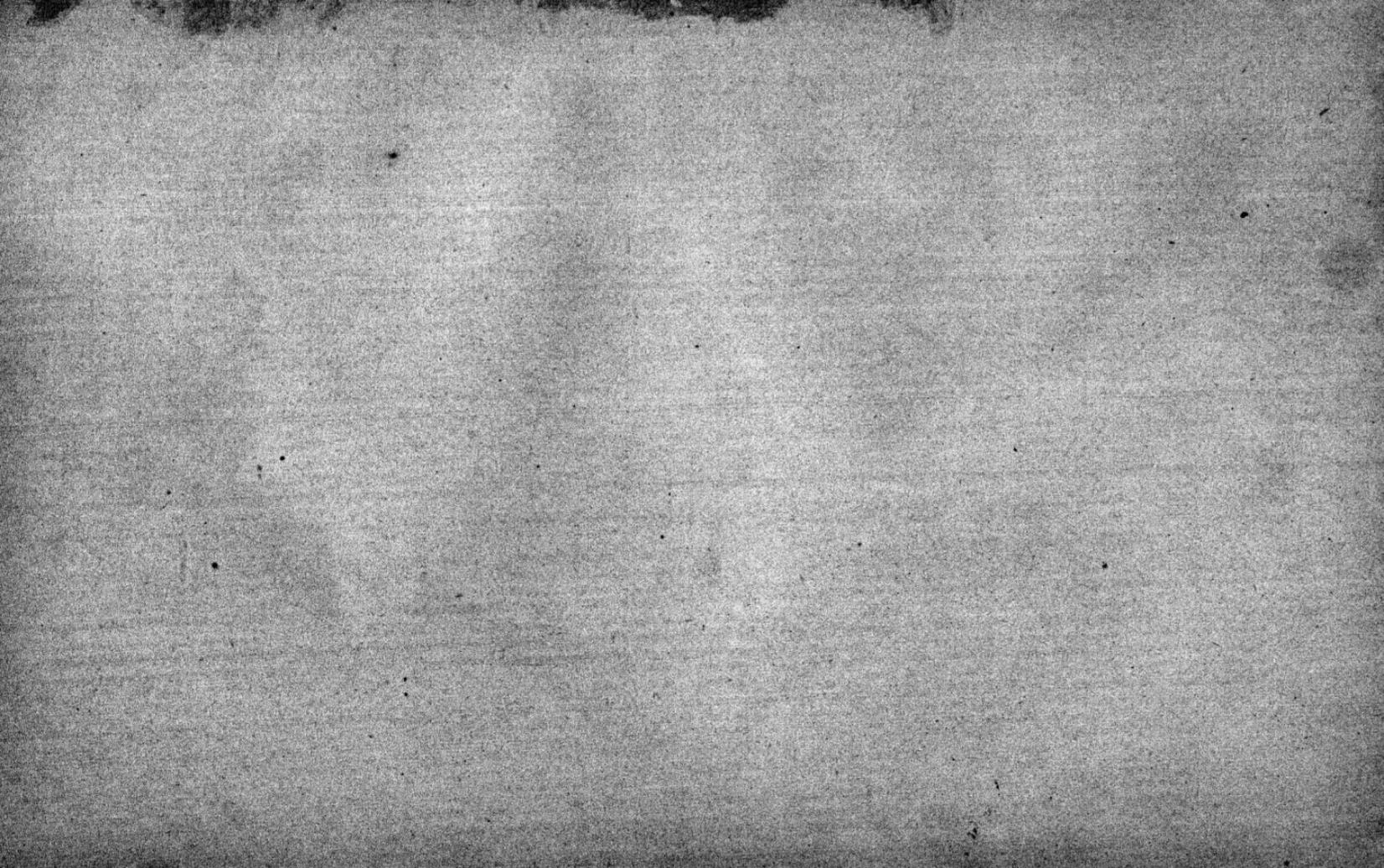
Les murs, de 3 mètres aux fondations et de 1 m. 25 au sommet, maintiennent dans la tour une température assez constante, ce qui permettait souvent de se passer de cheminées. Toutefois, dans plusieurs tours, une cheminée est pratiquée dans la paroi du premier étage (2) et son foyer vient aboutir aux mâchicoulis. En outre, certaines tours, comme celle *dell' Osse*, avaient une citerne ménagée dans les fondations.

Enfin les tours de défense des hameaux, dont je reparlerai plus loin et qui servaient à la fois de réduit à la population du hameau et de demeure à la famille du gardien, présentent au deuxième étage une salle voûtée avec un plafond en arceaux (*sala degli archi*) qui comprend tout l'étage. C'est là que se réfugiait la population du hameau en cas d'alerte; c'est là aussi qu'en temps normal avaient lieu les solennités intéressant la famille du *torrigiano* ou gardien de la tour. Cette salle est encore en parfait état de conservation dans diverses tours du Cap. Quant au premier étage, subdivisé en quelques petites pièces, il servait à l'habitation du gardien. Le tout ne s'aérait que par des archères ou par de très rares et très petites fenêtres percées dans l'épaisseur des murs.

La hauteur de ces tours, rondes ou carrées, côtières ou non, est de 12 à 17 mètres. M. de Fréminville, dans son article déjà cité sur les *Tours génoises du littoral corse*, a donné les

(1) V. Fréminville: *Tours génoises du littoral de la Corse* (Bulletin archéologique, 1894), p. 4.

(2) V. Fréminville: ouvrage cité.



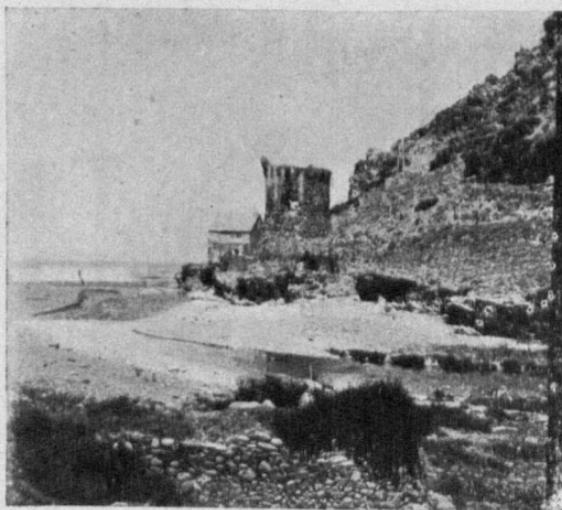


Fig. 1 — TOUR DE GRISONI OU DE GRISCIONI.
(Photo J. Carabin.)



Fig. 2 — TOUR DELL'OSSE OU DE L'OSSU.
Monument historique classé et bien conservé.
(Hauteur au-dessus de la route : 9 m.; épaisseur des murs à la hauteur de la porte : 2 m.; diamètre de la chambre inférieure : 3 m.; circonférence à la base : 17 m.)
(Cliché A. Ambrosi-R.)

détails de leur construction, indiquant qu'elles étaient solidement construites en pierre, et il a même pu reproduire le cahier des charges imposées en 1585 aux constructeurs de la tour de *Pietranera*, près Bastia, et en 1549 au constructeur de la tour de *Sainte-Marie de la Capella* (Cap-Corse). Pour ces détails de construction, le lecteur voudra bien se reporter à son article.

Ces cahiers des charges émanant de l'autorité supérieure, il en résulte que la construction des tours n'était pas libre. Au gouverneur de la Corse seul appartenait le droit d'autoriser leur construction. Le chapitre x des *Statuti criminali* édictés par Gênes pour la Corse punit d'une amende de cent écus et de la destruction de la tour toute personne qui aura construit ou fait construire une « maison-forte, tour ou forteresse quelconque » sans son autorisation écrite.

Ceci posé, passons à l'énumération des tours cap-corsines, en commençant par les plus nombreuses, celles du littoral.

II

Les tours côtières se présentent dans l'ordre suivant au voyageur qui part de Bastia pour faire le tour du Cap.

Il trouve d'abord, en sortant de la ville, la tour de *Toga*, qui faisait partie de la défense de Bastia et qui doit être considérée par suite comme en dehors de cette étude.

Viennent ensuite les tours côtières de *Pietranera*, de *Grisoni* et de *Miomo*, qui tirent toutes trois leurs noms de la marine où elles étaient situées et qui toutes trois, se trouvant dans la piève de Lota, c'est-à-dire hors du Cap-Corse, sont également en dehors de notre sujet. La tour de *Miomo*, bien conservée, est l'objet de la prédilection des photographes et est bien connue des amateurs de cartes postales.

A 2 kilomètres de *Miomo*, le voyageur franchit le ruisseau de *Lavasina* qui marque sur la côte orientale la limite politique de l'ancienne région du Cap-Corse, divisée elle-même autrefois en plusieurs fiefs vassaux de Gênes. Sur les limites et l'histoire de ces fiefs, je me permets de renvoyer le lecteur à mon *Histoire du Cap-Corse* (1923). Le premier de ces fiefs, en venant de Bastia, était le fief de *Brando*, l'une des seigneuries de la famille de *Gentile*, qui comprenait les cinq tours côtières de *Lavasina*, d'*Erbalunga*, de *Sagro*, de *Sisco* et d'*Ampuglia*.

La tour de **Lavasina**, située sur la *marine* du même nom et près du couvent et de la célèbre église de Notre-Dame de *Lavasina*, lieu de pèlerinage très fréquenté, appartient pendant

quelque temps aux princes de Piombino (3), qui, pour la vaine satisfaction d'avoir une enclave et une tête de pont en Corse, y maintenaient quelques garnisaires, fort exposés, à 15 lieues de leurs autres possessions de l'île d'Elbe. Cette tour passa ensuite aux seigneurs de Brando; elle est aujourd'hui, comme beaucoup d'autres tours côtières, fort démolie par l'air marin.

La tour d'**Erbalunga** est à l'extrémité du petit et pittoresque promontoire sur lequel est située la marine de ce nom. C'était la tour de guet de la vallée de Brando et la sentinelle avancée du château des seigneurs de Brando, situé à une demi-lieue dans l'intérieur des terres. Mais elle dut avoir une importance encore plus grande pendant la courte période où, au XVI^e siècle, Erbalunga eut un seigneur distinct des feudataires de Brando, quoique appartenant à la même famille (de Gentile) (4). C'était alors à la fois une tour de défense et une tour de guet.

Une demi-lieue plus loin, en suivant le littoral, se trouve, à l'extrémité du cap du même nom, la tour de **Sagro**, totalement ruinée aujourd'hui; on n'en voit plus que l'emplacement. Ce cap ferme l'horizon au Nord de Bastia; aussi son importance était-elle grande comme poste de guet ou de signaux. Le gardien de service, qui apercevait des voiliers suspects, devait y allumer autant de feux qu'il voyait de voiles. On trouve dans les papiers du gouvernement génois des règlements à ce sujet. Il paraît peu vraisemblable, étant donné l'importance capitale de cette tour pour la défense de Bastia, qu'elle fût gardée par des hommes dépendant du seigneur de Brando. D'autre part, il devait être peu commode de la confier à une famille de l'endroit, car elle est et elle fut toujours loin de tout hameau. Cependant l'intéressant document intitulé *Memorie e note relative alla Corsica dal 1562 al 1730*, document qui a été publié par M. Ambrosi dans le *Bulletin des Sciences historiques et naturelles de la Corse* (XIV^e année, 1^{er} trimestre 1925), mentionne cette tour (p. 74) parmi celles qui sont confiées à des *torrigiani*, c'est-à-dire à des gardiens tirés de la population voisine, et, dans un passage de la deuxième partie du même document, elle est qualifiée de *posto di Sagro*, ce qui montre bien que ces *torrigiani* la gardaient exactement.

Après Sagro, on trouve les tours de **Sisco** et de **Pietra Corbara**. La première est près de la marine du village du même nom, mais elle n'était pas seule à surveiller ce coin du

(3) Piccioni: *Histoire du Cap-Corse*.

(4) Piccioni, *op. cit.*

littoral cap-corsin. En effet, un peu après Sagro et avant d'arriver à la marine de Sisco, on passe devant les ruines du célèbre couvent de Sainte-Catherine, qui était autrefois un couvent fortifié (5) et dont le donjon contribuait à la surveillance du littoral.

La tour de **Pietra Corbara**, appelée généralement tour d'**Ampuglia** dans les anciens textes, domine le rivage et la marine de Pietra-Corbara d'un peu plus haut que les monuments du même genre ne dominent le littoral. Elle est fièrement assise sur une colline assez élevée qui tombe à pic dans la mer et qui constitue le dernier sommet du contrefort qui sépare la vallée de Pietra-Corbara de celle de Cagnano. De là le nom de tour de l'Aigle (*Torre dell'Aquila*) qu'on lui donne aussi quelquefois. Cette tour est un peu plus importante que la généralité des tours côtières; elle est en effet munie d'un magasin et entourée d'une enceinte basse. Il n'y a cependant aucune trace d'un ancien hameau à proximité, mais peut-être se tenait-il près de là autrefois un marché, ce qui expliquerait le nom d'*ampuglia*, qui ressemble à *Ampurias*, nom d'un village catalan situé sur le golfe de Rosas et qui a succédé à la ville romaine d'*Emporium*. Il faut remarquer d'ailleurs que, sur les anciennes cartes et dans les premières nomenclatures des localités du littoral du Cap-Corse, la plage de Pietra-Corbara est appelée *Localusardo*, soit qu'il y ait eu jadis une colonie sarde sur ce point, soit que les Sardes, faisant escale à cette plage, soient venus trafiquer à l'hypothétique marché d'Ampuglia.

Tout de suite après Ampuglia, on entre dans l'ancien fief da Mare, qui forma après 1592 la province génoise du Cap-Corse. Les tours côtières de cette province sont, en contournant l'extrémité du Cap, celles **dell'Osse** (ou des ossements), de **Porticciolo**, de **Santa Severa**, de **Meria**, de **Macinaggio**, de **Finocchiarola**, de **Santa Maria della Chiapella**, d'**Agnello**, de la **Giraglia**, de **Tollari**, de **Capo Bianco**, de **Centuri**, de **Pino** et de **Giottani**, ce qui fait un total de quatorze tours côtières pour l'ancienne *provincia di Capo Corso* sur les vingt-sept que compte la région du Cap.

La tour **dell'Osse** ou de Losse, qui se présente la première de cette série, fut occupée par une petite garnison génoise et assiégée par les rebelles corses lors des guerres du xv^e siècle (6). Cette tour, qui est encore en assez bon état, vient d'être heureusement classée comme monument historique,

(5) Piccioni: *op. cit.*

(6) Voir mon *Histoire du Cap-Corse*.

grâce aux efforts de M. Ambrosi et confiée à la Société des Sciences historiques de Bastia, ce qui permettra de conserver un témoin des anciennes fortifications cap-corsines.

La tour de **Porticciolo** doit son nom à la marine du même nom qui est située à 23 kilomètres de Bastia et qui dessert la vallée de Cagnano.

Une lieue plus loin est la tour de **Santa Severa** qui protège la marine du même nom, marine plus importante que les précédentes et qui sert de port à la vallée de Luri. Tour carrée, à la fois de défense et de guet, la tour de Santa Severa était simplement occupée après 1592 par un gardien ou *torrigiano* qui était reconnu, il est vrai, par le gouvernement génois (v. *infra*), ainsi qu'il résulte du document officiel déjà cité et intitulé *Memorie e note relative alla Corsica*. Avant 1592, date de la réunion du fief da Mare aux possessions de Gênes, elle eut vraisemblablement quelques garnisaires féodaux, car c'est à Santa Severa que Jacques I^{er} et Jacques II da Mare firent construire la flottille de petits voiliers cap-corsins qui figura avec honneur à la bataille de Lépante (7). Cette bataille, si glorieuse pour la chrétienté, ne mit point fin cependant à l'audace de l'Islam. En effet, seize ans après Lépante, en 1587, dix galiotes marocaines tentèrent un débarquement à Santa Severa (8). La population et les quelques soldats de Jacques de Negroni, réfugiés dans la tour de la marine, firent une héroïque résistance et obligèrent les Marocains à se rembarquer après en avoir tué cinq et blessé plus de trente.

Tout de suite après Santa Severa se trouvent les rares vestiges de la marine de Murtedda, qui desservait le village également rasé de Mata ou Moracce. L'une et l'autre (9), qui existaient encore en 1597, furent détruites entièrement lors de l'une des dernières incursions des Barbaresques au Cap-Corse; mais il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de tour à Murtedda : aucun document n'en parle, et, s'il en avait existé une, il faudrait dire : « *etiam periere ruinae* ». Les habitants de Mata qui survécurent à la destruction de leur village se réfugièrent à Campo, hameau de la vallée de Luri.

Il faut, pour trouver une tour côtière, arriver jusqu'à la marine de **Meria**, dont la tour n'évoque d'ailleurs aucun souvenir particulier.

Après Meria, le voyageur qui accomplit le périple du Cap se trouve à Macinaggio. Nombreuses sont les tours côtières

(7) Voir mon *Histoire du Cap-Corse*.

(8) Piccioni : *op. cit.*, p. 86-87.

(9) Piccioni : *op. cit.*

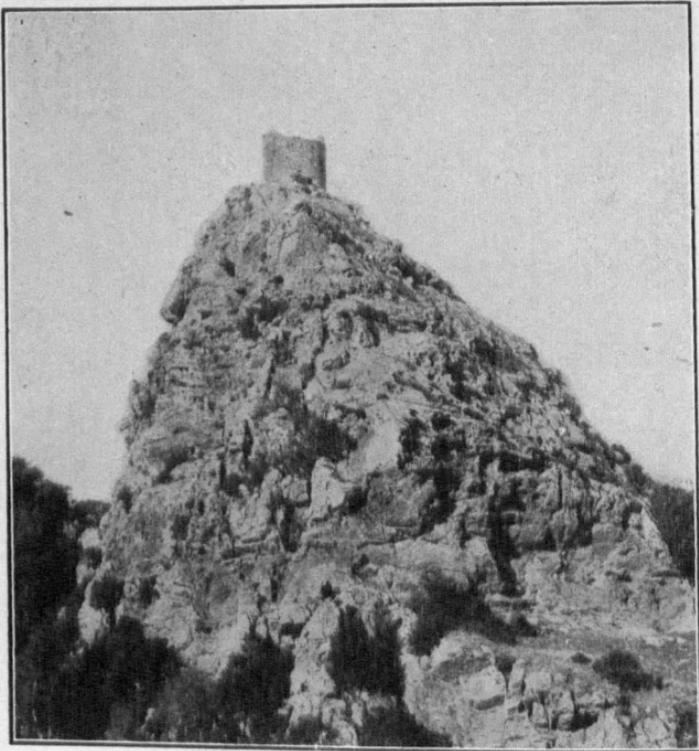


Fig. 3. — TOUR DITE DE SÉNÈQUE.

(Cliché C. Piccioni.)

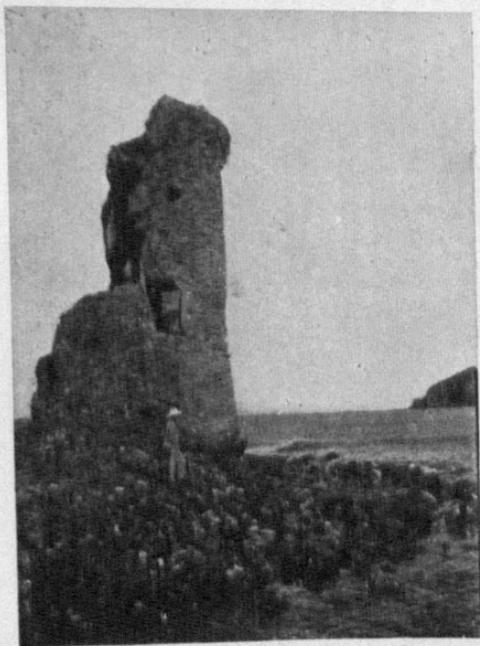
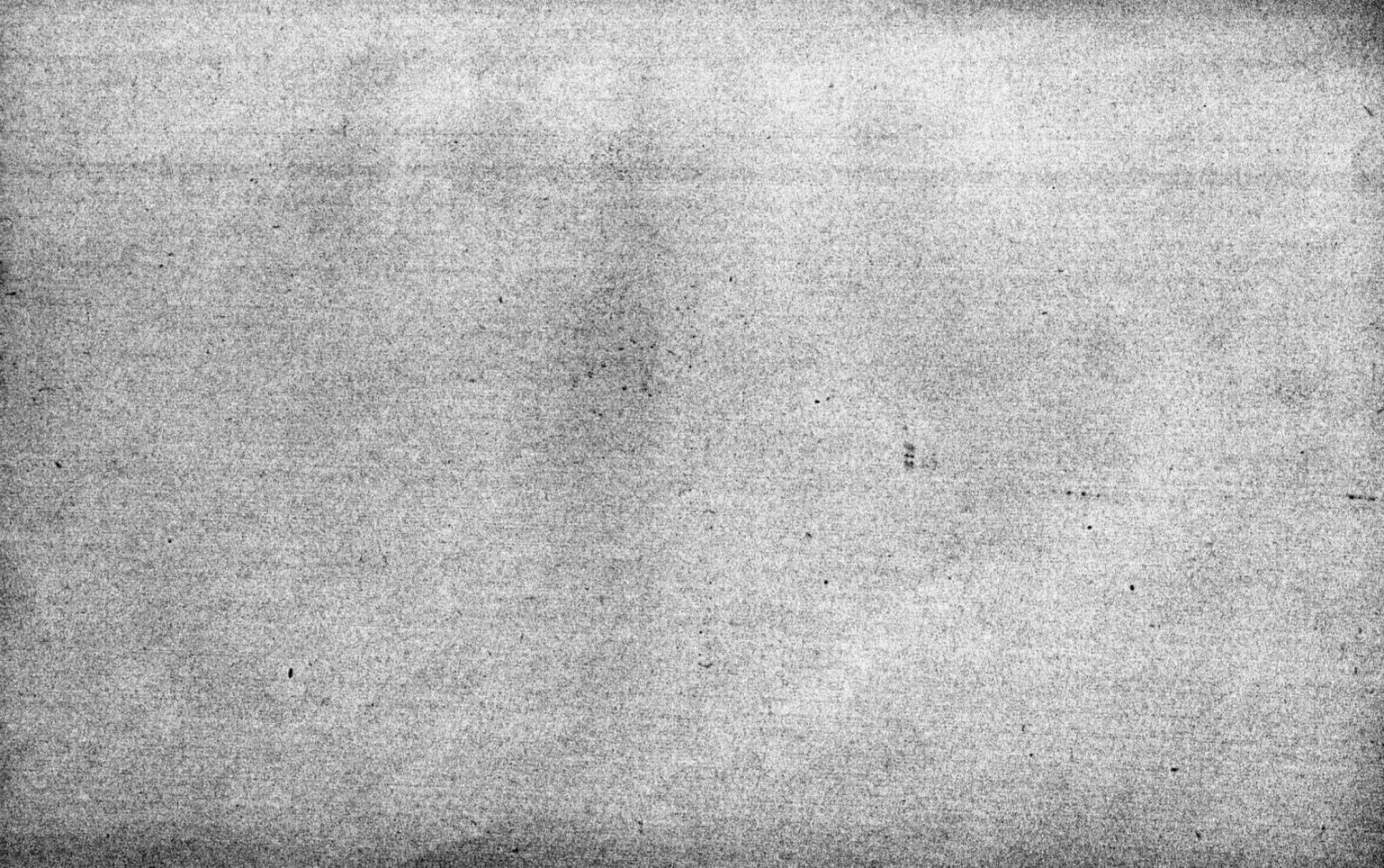


Fig. 4. — TOUR DE LA CHIAPELLA.

Un effondrement qui a ouvert verticalement cette tour permet d'en examiner la disposition intérieure encore bien conservée.



aux environs de cette marine qui fut le principal port des da Mare et, plus tard, de la *provincia di Capo Corso*. Mais, en outre des quatre tours de la pointe du Cap, dont je parlerai plus loin et qui signalaient les approches de ce port, il y avait une tour, à la fois de défense et de guet, à Macinaggio même. Cette tour, aujourd'hui entièrement en ruines, est portée sur la carte de Le Rouge de 1768; elle était située au fond de la rade et contre l'enracinement de la petite presqu'île de la Coscia qui ferme cette rade au Nord. Cette tour, qui était pourvue d'un magasin-annexe, fut prise en 1761 par Paoli, qui, déjà maître de la Tour du Cap-Corse, acheva ainsi la conquête du Cap, prélude de la conquête de Capraja. Le siège de la tour de la marine de Macinaggio, fortement défendue par les Génois, avait été long; il fallut installer une batterie de deux canons à la Coscia pour la réduire, et Paoli songea même un instant à établir un port dans la rade moins commode de Sainte-Marie de la Cappella dans le cas où il n'aurait pas pu s'emparer de Macinaggio (10). Ce dernier port, favorisé depuis Paoli par le gouvernement anglais, puis par les divers gouvernements qu'a eus la France, est aujourd'hui prospère; il est muni de quais, d'une jetée, d'un feu de port, etc...

(A suivre.)

CAMILLE PICCIONI.

Un siècle d'élections en Corse

1789 - 1886

Dans le dernier numéro de la *Revue de la Corse*, on a rappelé les amusantes péripéties par lesquelles, suivant les temps et les régimes, est passée la représentation législative corse et les découpages de circonscriptions souvent fantaisistes auxquels, de tout temps, on s'ingénia pour favoriser tel ou tel candidat favorable au gouvernement.

Nous voudrions, aujourd'hui, compléter cet intéressant article par quelques détails touchant ceux-là mêmes qui, à travers le siècle dernier, ont représenté la Corse dans les assemblées législatives et, chemin faisant, rectifier quelques erreurs qui se sont glissées sous la plume de l'auteur touchant, à différentes époques, le nombre des représentants de la Corse.

(10) Piccioni: *op. cit.*, p. 180 et 5.

Jusqu'en 1789, la représentation de la Corse vis-à-vis du souverain avait tenu dans ses Etats, dans le Conseil supérieur de l'île et dans quelques personnalités insulaires présentes à Versailles qui s'étaient instituées elles-mêmes les mandataires du peuple corse. Même, lorsqu'en 1787 le comte de Calonne, pressé par le déficit, avait décidé de convoquer les notables de France, la Corse n'avait pas été représentée à cette assemblée. Ce n'est qu'en 1789 avec les Etats Généraux, lorsque la souveraineté populaire commencera à être une réalité, que la Corse possédera enfin une représentation régulière élue par elle-même et qui pourra parler en son nom avec autorité.

Les quatre élus à cette époque furent Buttafoco pour la noblesse, l'abbé Peretti della Rocca pour le clergé, Saliceti et Colonna de Cesari-Rocca pour le tiers-état (1).

Aux élections de 1791 pour l'Assemblée Législative, aucun ne reparut obligatoirement. Buttafoco et Peretti della Rocca avaient émigré, Saliceti était devenu procureur syndic de la Corse et Colonna de Cesari-Rocca colonel de la gendarmerie insulaire. La Corse eut alors six nouveaux représentants : Félix-Antoine Leonetti, neveu de Paoli, François-Marie Pietri (de Fozzano), Charles-André Pozzo di Borgo, Pierre-Thomas Boerio, Barthélemy Arena et Marius Peraldi (d'Ajaccio). Exception faite pour Arena, qui prit tout de suite une position de premier plan, les autres jouèrent un rôle assez effacé.

La loi ayant interdit la réélection des membres de l'Assemblée Législative, ce sont encore de nouveaux députés que, le 17 septembre 1792, les 400 électeurs de la Corse envoient à la Convention Nationale, à l'exception de Saliceti qui avait déjà siégé aux Etats Généraux. Les autres sont : Ange-Marie Chiappe (de Sartène), Luce de Casabianca (de Bastia), Antoine-François Andrei (de Moïta), Jean-Baptiste Bozio (de Furiani) et Jean-Marie-Antoine Moltedo (de Vico).

Tous devaient faire figure honorable dans la formidable Convention. A l'exception de Saliceti, qui se retrouva avec ses opinions extrêmes, les autres se rangèrent dans les partis modérés, et, lors du procès du malheureux roi Louis XVI, tandis que Saliceti, avec emphase et dans le style déclamatoire de l'époque, votait la mort, les autres, Chiappe, Andrei, Bozio, Casabianca, Moltedo, votèrent courageusement pour la détention jusqu'à la paix, pour le bannissement ensuite. Pour quelques-uns d'entre eux, cela n'alla pas sans de redoutables

(1) Voir notre étude sur *Les élections aux Etats généraux en Corse*. Bulletin de la Société des sciences historiques de la Corse, 1920.

dangers. Luce de Casabianca, traduit devant les Jacobins, dut s'excuser en alléguant son « inexpérience ». Il s'en tira avec une simple exclusion du club. Andrei, qui avait persévéré dans son attitude modérée, fut décrété d'arrestation au 31 mai avec ses collègues girondins, déchu de son mandat et jeté en prison d'où il ne sortit qu'au 9 thermidor, ayant par miracle échappé à l'échafaud.

Il fut remplacé à la Convention, le 1^{er} ventôse an II, par Jean Arrighi (de Corte), qui, à deux ou trois reprises, défendit ses compatriotes à la tribune et se montra antipaoliste ardent, mais sans attirer par ailleurs l'attention sur lui.

La Constitution de l'an III ayant établi deux assemblées législatives distinctes : le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents, la Corse se trouva représentée dans le premier par Pompei et Cittadella et dans le second par Arena, Saliceti, Lepidi, par Lucien et Joseph Bonaparte.

Paul Pompei, de la Porta, représentant du département du Golu aux « Anciens », y siégea « obscurément », dit le *Dictionnaire des Parlementaires*, et mourut avant le coup d'Etat du 18 Brumaire. Par contre, Jean-Marie Cittadella, de Vicu, ancien avocat au Conseil supérieur de la Corse, qui avait été élu à l'unanimité par les électeurs du Liamone, prit une part active aux délibérations et se fit fréquemment remarquer par l'ardeur de ses interventions.

Aux Cinq-Cents, nous connaissons déjà Saliceti. Joseph-Antoine Arena, frère de l'ancien législateur, député du Golu, devait se montrer l'adversaire implacable de Bonaparte avant et après le coup d'Etat de Brumaire, et l'on sait qu'impliqué dans le complot de Ceracchi, Topino-Lebrun et consorts, il fut fusillé le 30 janvier 1802. Lucien Bonaparte, frère de Napoléon, élu par le Liamone avant même qu'il eût atteint l'âge légal de 25 ans, est trop connu pour que nous insistions ici sur son histoire ; Joseph également. Ignace-Joseph Lepidi (de Tallone), par contre, représentant du Golu, disparut de la scène politique sans y avoir joué aucun rôle, et la date de sa mort même est restée ignorée. Barthélemy Arena, qui avait été élu à la Législative en 1791, vint également siéger aux Cinq-Cents aux côtés de son frère, le 23 germinal an VI. Comme lui, il se montra l'adversaire résolu de Bonaparte, et l'on connaît le rôle qu'il joua dans la fameuse journée du 19 brumaire. Contrairement, du reste, à une légende qui s'accrédita longtemps, il ne menaça pas Bonaparte d'un poignard, et c'est seulement par sa parole véhémement qu'il le combattit. Ce fut assez, d'ailleurs, pour le faire comprendre dans la proscription qui suivit le coup d'Etat. Mais Arena fut assez heureux pour échapper aux recherches de la police et il se

retira à Livourne où il devait mourir trente ans plus tard sans avoir tenté à nouveau de jouer un rôle politique.

La Constitution de l'an VIII, qui suivit le coup d'Etat du 18 Brumaire, avait créé un Conseil d'Etat chargé de préparer les lois et trois assemblées législatives : un Sénat conservateur de 80 membres, un Corps législatif de 300 membres et un Tribunal qui en comptait 100. Le cadre de cette étude forcément restreinte ne nous permet pas de développer ici les attributions respectives et plus nominales que réelles de ces trois assemblées, non plus que le mode de leur nomination. Au Corps législatif, assemblée muette, dont le rôle se bornait à voter les lois sans les discuter, les deux représentants de la Corse furent, pour le département du Golu, Hyacinthe Arrighi et, pour le Liamone, Michel-Ange Ornano.

Arrighi, de Corte, ancien avocat au Conseil supérieur de la Corse, ancien député des Etats, ancien président de l'Administration centrale du département du Golu sous le Directoire, devait devenir préfet du département du Liamone en l'an IX et, en 1811, préfet des deux départements réunis. Michel-Ange Ornano, qui était né en 1771 à Ajaccio, ne devait mourir qu'en 1859 sous le second Empire, sans avoir joué d'ailleurs aucun rôle important.

Le Tribunal ne comptait aucun représentant de la Corse, mais par sa profonde connaissance de l'île, Miot de Mérito qui en faisait partie eût pu, à l'occasion, s'en instituer le défenseur.

Le seul véritable représentant de la Corse dans les conseils de Napoléon était au Sénat conservateur. Cette assemblée comptait dans son sein deux des frères de Napoléon, Lucien et Joseph, que nous avons déjà vus siégeant dans les assemblées précédentes, le comte de Casabianca, Félix Bacciochi, l'époux d'Elisa Bonaparte et le cardinal Fesch. Mais, de ces cinq personnages, quatre étaient vraiment trop loin de la Corse par leur rang pour qu'on pût les considérer comme son représentant, et quand, par la suite, sous l'Empire, la Corse n'eut plus un seul député au Corps législatif, ce fut le comte Raphaël de Casabianca que l'Empereur consultait sur les affaires du département et qui se trouva, de fait, son seul et unique représentant (2).

(2) La personnalité du comte de Casabianca était si fortement marquée que le gouvernement des Bourbons l'appela à la Chambre des Pairs à l'époque de la Restauration. Napoléon l'y maintint pendant les Cent-jours ; et si la seconde Restauration le raya de la liste des Pairs en juillet 1815, elle l'y rétablit quatre ans plus tard, le 21 novembre 1819.

Car la Corse n'eut pas de représentant sous l'Empire. En 1811, comme il venait de réunir en un seul les deux départements, Napoléon eut un moment la pensée de mettre fin à cette situation anormale et donna l'ordre de préparer des élections. Nous avons exposé ailleurs le détail de cette préparation qui n'aboutit du reste à aucun résultat (3). Et ce n'est qu'après la chute de l'Empire que la Corse retrouva une représentation régulière. Encore ne fut-ce qu'après de nouvelles tribulations.

La Chambre des Représentants pendant les Cent-Jours, élue le 14 mai 1815 en vertu de l'Acte additionnel du 22 avril, fut fermée le 7 juillet sans qu'aucun député de la Corse y eût encore siégé.

Le retour des Bourbons amena la convocation d'une nouvelle chambre. On n'admettait alors au vote que les citoyens payant le cens de 300 francs et à l'éligibilité que ceux payant celui de 1.000 francs. Ce devait être la fameuse Chambre introuvable. L'ordonnance de convocation du 13 juillet 1815 avait bien accordé quatre députés à la Corse, mais le temps avait fait défaut pour réunir le collège électoral, et, à vrai dire, devant la pauvreté du pays, on était réellement embarrassé pour constituer celui-ci suivant les prescriptions de la Charte. Aussi, une fois encore, la Corse ne se trouva-t-elle pas représentée.

(A suivre.)

EMILE FRANCESCHINI.

❖ Au TEMPS où les FRANÇAIS VINRENT CHEZ NOUS ❖



Un petit incident, bien pacifiquement et bien rapidement aplani, c'est vrai, mais qui n'en eut pas moins un certain retentissement.

Je ne saurais préciser la date, mais j'ai gardé en ma mémoire tous les détails que se plaisait à conter pendant sa longue vieillesse Philippe, surnommé Philippone : *le grand Philippe*.

Ceci se passait pendant la Restauration. Le gouvernement du Roi voulut tirer quelque contribution de la patrie de Celui

(3) Voir notre étude : *Elections corses: Comment en 1812 on préparait une élection qui n'eut pas lieu*. Bulletin de la Société des sciences historiques de la Corse, 1920.

qui avait été son terrible ennemi. Les choses avaient été arrangées à la satisfaction du créancier et des débiteurs :

« Toute famille qui n'aurait pas acquitté ses impôts en entier serait tenue de loger et de nourrir deux militaires, exclusivement français, à raison de 1 fr. 50 par jour et par tête. »

La nouvelle avait été annoncée en chaire par le curé, commentée sur les places publiques, puis acceptée, il faut le dire, sans enthousiasme. Deux étrangers, installés au foyer familial, ne pouvaient faire que figure d'intrus. Mais c'était aussi un moyen de se débarrasser de ces impôts maudits que les campagnards corses étaient impuissants à payer. Ils avaient déclaré au percepteur, par la voix autorisée de leur délégué Philippone, que, « dans tout le village, il n'existait plus une seule baïoque de Gènes ».

Or, un après-midi d'automne, deux capotes bleues, aux pans relevés, surmontées de deux bérets pointus, *pinzuti*, montaient lourdement le chemin caillouteux du village.

Le maire, sans préambule, les conduisit, comme par la main, chez ziu Abelli. Sans doute, la liste des contribuables retardataires était dressée par lettres alphabétiques. Abelli était le premier servi.

Cet Abelli, dit Polenda, vieux berger, vivait en compagnie de sa femme et d'une petite-fille qui n'avait pas encore ses vingt ans. Il venait de faire rentrer la poignée de moutons qu'il s'obstinait à garder malgré son grand âge, lorsque les soldats vinrent s'asseoir, l'un à côté de l'autre, sur le banc qui longeait le foyer (*fucone*).

Il leur sourit, de ce sourire que l'on n'a que pour le percepteur, puis il compta sur ses doigts : 11 francs à payer, à raison de 3 francs par jour... Ils s'en iraient donc le soir du quatrième. Et il pensa : « La fièvre paludéenne dure bien davantage ! »

Et comme il avait remarqué que « cette chevrette de Carolina » (c'était sa petite-fille) avait pour les *pinzuti* des sourires par trop complaisants, il lui lança un regard furibond en touchant le bâton noueux appuyé à la muraille.

Puis il s'en montra tout étonné avec sa femme Mancina, car tout le village savait que Carolina avait gifflé, en pleine place publique, un colporteur italien malappris (*scrizanzatu*).

— Les Français, ça n'est pas la même chose que les Italiens, observa judicieusement la vieille.

Polenda accepta cette raison mal définie et les conversations reprurent, si l'on peut dire... Au souper, il partagea la soupe dans les écuelles avec l'aisance d'un père de famille. Et le pain, le couteau, l'unique quart de la maison passèrent de

main en main sans à-coups, sans la moindre mauvaise humeur,

Cependant le vieux s'aperçut tout à coup que Carolina, qu'il surveillait tout particulièrement, passait des poignées de roties toutes mondées aux soldats en leur montrant parfois ses rangées de petites dents qui n'avaient jamais été aussi blanches. Alors d'un geste autoritaire il l'envoya se coucher.

Ceci réglé, Polenda se mit à fumer dans une majestueuse pipe de bruyère qui portait, sculptée sur le devant, une tête de vieillard. Puis il offrit son sac d'herbe à tabac aux militaires qui s'excusèrent, n'ayant pas de pipe. Mancina s'était mise à filer, la quenouille appuyée sur sa poitrine.

Et la conversation traîna : les deux Polenda d'un côté et les Français de l'autre.

Vint pourtant le moment d'aller dormir.

— Quant à moi, murmura Polenda, je crois qu'on ne dort pas dans leur pays.

— Si tu crois qu'ils vont nous faire coucher, ces vieux-là ! murmuraient les soldats à part.

Mais ni d'un côté, ni de l'autre, on n'osait pas, ou on ne savait pas poser la question. Et Polenda la posa à sa façon en se mettant à sommeiller sur sa chaise. La vieille Mancina tournait son rouet tout de travers, les yeux fermés. Ils comprendront bien, à la fin, ces *pinzuti* de malheur !

Mais pas du tout. Ceux-ci étaient seulement un peu plus énervés dans leurs gestes ou leurs paroles, qui demeuraient une énigme : mais d'aller dormir, il n'en était pas question. A la fin, un d'entre eux s'enhardit, et à haute voix :

— Où allons-nous coucher ?

Les deux Polenda, n'ayant rien compris à cette sortie intempestive, se regardèrent, puis regardèrent les soldats et sourirent. Et les soldats, qui ne voulaient pas être en reste de politesse, sourirent à leur tour. Puis des deux côtés chacun reprit sa mine ennuyée d'auparavant.

Mais l'orage couvait ; il ne devait pas tarder à éclater. Les militaires, comme de juste, donnèrent le signal. Ils renouvelèrent leur commune question en scandant les mots, comme sur l'air des « lampions » :

— Donnez-nous un lit pour coucher ! pour coucher ! pour coucher !..

Les deux vieux étaient atterrés. Ah ! ils n'avaient pas envie de dormir les deux lascars ! C'était bien une querelle qu'ils leur cherchaient. Et toujours ces mêmes paroles violentes : « Pour coucher !.. pour coucher ! »

Les choses semblaient donc prendre mauvaise tournure. Polenda avoua plus tard qu'il s'était trouvé « les deux pieds

dans le même soulier ». Sa femme eut une idée lumineuse :

— Si nous appelions Philippone ?

— Il le faut, convint Polenda. Philippone a arrangé des choses très embrouillées.

Ici nous devons à la vérité de dire que ce Philippone, ancien soldat de l'Empire, n'était pas un homme ordinaire. D'abord il portait des lunettes, ce qu'on n'avait vu jusque-là qu'au piévan. Il disait que les lunettes de Corte laissaient à désirer ; mais avec celles qu'il avait achetées à Bastia ou à Ajaccio, il lisait et il écrivait « comme on doit » (*come si deve*).

Ensuite Philippone avait une prestance qui en imposait. Les avis de Philippone n'étaient jamais discutés. Polenda appela de la place :

— Oh ! Philippô ! viens ! Il m'arrive une affaire étrange (*strana*).

— Je m'en doutais, jeta ce dernier. Avec ces Français, il faut s'attendre à tout. Et d'abord, que leur as-tu fait boire ?

— De l'eau de la fontaine, puisée ce jour même, ô Philippô ! Et mes roties étaient de vraies *companese*.

— Diable ! Ce sont là de sales affaires (*affaracci*).

A la maison de Polenda, on les attendait. Philippone entra le premier, assujettit ses lunettes sur son nez et passa la main sur sa barbe avec une gravité impressionnante. Puis, droit et haut, devant les deux soldats, il leur parla d'un ton et en un langage que les Polenda admirèrent, qu'ils admirèrent d'autant mieux qu'ils n'avaient rien compris.

Quant aux soldats, quoiqu'ils n'eussent pas compris davantage, ils convinrent entre eux que ce personnage ne pouvait être que le juge de paix. Aussi s'empressèrent-ils de renouveler leur question :

— Pour coucher !... Pour coucher !...

Tous les regards se portèrent sur Philippone. Celui-ci réfléchit quelques secondes, puis précisant :

— Pour coucher ? Pour veut dire *porreaux*... Coucher doit vouloir dire *cochon*. O Polenda, tu ne peux pas céder ton cochon, mais des porreaux, tu en as.

— Je le crois bien que j'en ai des porreaux, approuva Polenda, empoignant une pioche.

En effet, quelques minutes après, il revenait avec une brassée de légumes et la jetait aux pieds des deux militaires, qui, un moment ahuris, reprirent leur antienne :

— Pour coucher !... Pour coucher !...

— Ils n'en ont pas assez ! jeta Philippone.

Et le vieux Polenda repartit et revint avec une nouvelle charge de porreaux.

Plus entêtés que jamais, les soldats recommencèrent :

— Pour coucher... coucher !... coucher !...

— Maintenant, ils veulent ton cochon, murmura Philippone en détresse.

— Mon cochon ? s'emporta Polenda. Per la madonna ! Qu'on y touche ! Ah ! vous commencez à m'estomaquer à la fin !... (*mi stumacate !*) Sachez que mon fusil à pierre accroché dans le coin n'est pas encore rouillé !

Tout ceci fut débité en un dialecte corse de dessous les fagots. Puis, sans abandonner sa furie, il ouvrit une porte, et montrant un lit aux deux militaires plus ahuris que jamais :

— Tenez, voilà votre lit : si vous voulez dormir en paix, bon ; autrement nous sommes en Corse par ici, vous savez !...

Les deux soldats, comme deux poulets sous la pluie, rentrèrent à leur *appollu*, trop heureux de voir enfin leur désir satisfait. Ce qui fit dire le lendemain à Polenda sur la place de l'Eglise :

— Ces Français ne seraient pas mal, mais on leur a appris un langage impossible.

— Heureusement que j'étais là, appuyait Philippone.

MATHIEU AMBROSI.

Un livre trop oublié

== Claire CATALANZI ==

(Suite)

Des événements militaires faciles à prévoir ont eu lieu ; d'abord combats partiels à avantages balancés, puis action presque générale favorable aux Corses. Le « grand général » Giafferi est entré à Corte où Théodore l'a suivi. Pendant que le Provéditeur, qui observe de loin et sans trop d'émoi la situation, songe à utiliser à ses fins politiques Montry, en apparence retenu à Gênes par des galanteries, celui-ci est parti rejoindre Théodore.

Au cours d'une des étapes, dans une région désertique, il rencontre d'abord Lucien qui le tire d'un cas périlleux, mais trop long à raconter, puis il manque d'être assassiné par Jérôme Ampugnani qui le suivait à la piste. Mais c'est, au contraire, ce triste personnage qui est abattu par Paul Tremadino, errant dans le maquis depuis son algarade, et qui est survenu à point, comme on le voit. Malheureusement, il y a quand même une noble victime, car la balle destinée par l'espion à Montry atteint au cœur Lucien Catalanzi.

Nous omettons les détails de ce drame rapide, que l'écrivain a su parfaitement représenter et avec émotion; nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur.

A ceux qui s'étonneraient de ce dénouement si tragique et si inattendu et en contesteraient la vraisemblance, nous objectons que, déjà dans sa célèbre *Colomba*, Mérimée avait décrit des choses tout aussi extraordinaires et nous savons cependant, par un article même de cette Revue (n° 9 de 1921, « le vrai coup double »), qu'elles furent bien réelles. Le poète n'a-t-il pas dit que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ».

Quoi qu'il en soit de cet épisode, Paul a vengé instantanément le pauvre Lucien. Cela lui sera compté plus tard par Claire, lui assure M. de Montry; mais, pour le moment, il faut fuir, car déjà accourent des cavaliers génois alertés par la fusillade.

Le transport à Venzolasca du corps du malheureux jeune homme, pieusement accompagné par le chevalier, la douleur familiale, celle de la mère de Paul qui s'accuse humblement du mal qu'elle a déchainé et obtient son pardon, les obsèques touchantes de l'infortunée victime remplissent le chapitre suivant. M. de Pastoret s'y révèle poète et le « vocero » qu'il met dans la bouche d'une des pleureuses est vraiment d'une belle inspiration, en même temps que les vers sont d'une jolie facture.

Après deux mois passés à Venzolasca, sans vouloir quitter ses amis dans l'affliction, le chevalier, obéissant aux devoirs que lui impose sa mission, arrive à Corte, y obtient une audience de Théodore (ici une description assez ironique de la petite cour royale) et, auparavant, a un entretien confidentiel avec le général Giafferi qui, après un accueil cordial (il est le cousin de Saverio), ne lui cache pas l'extrême gravité de la situation. Du ton le plus désillusionné, il lui montre la pénurie de ressources et l'insuffisance du souverain, malgré des qualités et une bravoure incontestables. Ce grave entretien est interrompu par l'arrivée d'un officier du palais: le roi attend son visiteur un peu avant l'heure du souper.

Le dîner royal, auquel l'auteur nous fait assister, devient, après un début strictement protocolaire, un tête à tête tout à fait intime où, les laquais retirés, la camaraderie d'autrefois reparait vite. Evocation de leur jeunesse à Paris et, grâce à un généreux « Cervione », conversation d'une drôlerie irrésistible. C'est le digne pendant du souper que nous connaissions déjà entre le chevalier et le Provéditeur Rivarola. Il s'y fait une dépense d'esprit au moins aussi grande.

Mais des coups de feu interrompent cette partie qui, à la fin, avait cessé d'être joyeuse, Sa Majesté ayant le vin mélancolique. L'affaire d'avant-postes dégénère en combat fort chaud où, Génois et auxiliaires allemands d'un côté, Corses de l'autre, luttent avec acharnement. Le roi et le « grand Général » s'y conduisent valeureusement, tandis que Montry, avec un froid courage, se contente de s'exposer aux balles sans se battre « sa qualité d'étranger l'obligeant à l'impartialité », dit-il en plaisantant.

Quoique ayant rempli son but secret et appris sur les deux partis tout ce que comportait sa mission, le chevalier ne veut pas quitter l'île sans payer sa dette aux Catalanzi et assurer le bonheur de Claire. Il sollicite l'intermédiaire de Théodore et un message royal courtois parvient à Saverio qui, après trois jours de réflexion, convoie les parents de son nom.

Dans ce conseil de famille, il expose l'insulte reçue par lui et leur jeune cousine, et leur demande solennellement leur avis. Successivement, chacun déclare « Au nom de Dieu, de ses enfants et de ses aïeux », devant la statue de la Vierge, que Lucien a été vengé par Paul et qu'il y a lieu de pardonner à celui-ci et de lui donner Claire. C'est sur cette réponse unanime, à laquelle le vieillard se rallie tristement et non sans un violent combat intérieur, que l'assemblée se disperse avec une gravité religieuse impressionnante.

Lorsque Paul Tremadino et sa mère, avertis du revirement favorable, se présentent timidement devant la demeure de Saverio, son premier mouvement involontaire est menaçant; mais ensuite, plus maître de lui, il se retire, autorisant les deux fiancés à s'entretenir. Claire et Paul, restés en face l'un de l'autre, très émus, échangent les paroles de pardon et de tendresse qu'on devine, puis ils vont affectueusement au-devant d'Elisabeth Tremadino, désormais leur mère commune, et qui, cachée non loin, n'avait pas osé se montrer.

Une fois décidé, le mariage a lieu peu après, dans l'antique Canonica et suivant les vieux rites, les événements militaires obligeant à le hâter. Mais au milieu de la joie générale, le vieux Saverio est resté sombre et énigmatique. S'il cesse de sembler étranger à ce qui l'entoure, c'est pour songer à la défense nationale à laquelle les villages sous ses ordres vont de nouveau participer. Le chevalier de Montry, accouru à toute bride et porteur de riches cadeaux pour ses amis, l'est également, hélas! de mauvaises nouvelles: la situation est presque désespérée et l'avance victorieuse des Génois oblige le roi et Giafferi à se replier de ce côté des monts pour ne pas être coupés de la mer.

Saverio, secouant sa tristesse (l'obstiné Corse ne considère pas, du moment que le sang n'a pas coulé, son affront comme suffisamment lavé), se mettra, dès le lendemain, à la tête de la jeunesse de Venzolasca et tout de suite abandonne aux patriotes les deux sacs de sequins de Venise qui constituaient la dot de Claire. « N'a-t-il pas été Corse trente ans avant d'être père? Sa noble enfant l'approuvera. »

Après la veillée traditionnelle qui a suivi la cérémonie nuptiale et à laquelle le père de famille n'a pas paru, au milieu du calme et du silence de la nuit, a lieu la scène la plus inattendue et de l'étrangeté la plus inquiétante. Saverio, qui a d'abord longuement médité et prié, pénètre dans la chambre conjugale un poignard à la main et armé d'un pistolet qu'il braque sur le lit des jeunes gens, menaçant de mort Paul s'il bouge. Puis, de la pointe de son stylet, il lui fait quatre blessures extrêmement légères au front, à la poitrine, à la main et à la place du cœur, prononçant chaque fois des paroles sévères. Il ordonne ensuite à sa fille de laver ces plaies et maintenant que le sang a coulé et effacé l'insulte, il bénit les époux, leur ouvre ses bras et sort, les laissant à leur bonheur.

On ne peut s'empêcher de penser à l'immortelle *Divine Comédie*, quand l'ange qui garde la porte du Purgatoire marque sept fois au front Dante Alighieri de la lettre P (les sept péchés capitaux) avec la pointe de son épée et lui ordonne de se faire laver ses plaies quand il sera entré (4).

(4)

Sette P nella fronte mi descrisse
 Col puntón della spada e: Fa ché lavi,
 Quando se' dentro queste piaghe disse.
 (*Purgatoire*, chant IX, tercet 38.)

Ce captivant et long roman (24 chapitres) s'achève sur un dernier épisode de guerre et sur l'embarquement du roi qui, acculé au rivage, peut cependant, après un combat désespéré, échapper à l'ennemi. Après un court règne de huit mois où il fit quelque bien et parfois preuve de courage, il disparaît, forçant au moins l'estime de ses sujets les plus tièdes.

Sur la barque qui emporte Théodore vers la Toscane se trouve également le chevalier de Montry, blessé en le défendant avec ses derniers fidèles. Comme son cousin Plelo, à Dantzic, à l'égard de Stanislas, le chevaleresque officier a versé son sang pour un souverain déchu et ne consent pas encore à s'en séparer.

Et sur la terre corse, Gafferi, agitant l'étendard national devant ses soldats immobilisés sous les armes, s'écrie : « Frères, consacrons « la Corse à la Vierge sainte, à la Vierge notre libératrice, à la « Vierge notre Reine. Pour elle la couronne, pour nous la liberté. « Frères, au combat. »

Général COLONNA DE GIOVELLINA.

BIBLIOGRAPHIE

L'Annuaire Corsu. — Revue du cyrnéisme, 1928; in-8° de 190 pages, avec trois parties dont deux en dialecte corse et une en langue française. Nombreuses illustrations de M^{me} F. Capatti, de MM. Bouchet et Corbellini. — Est-il nécessaire de dire ici, pour la troisième fois, tout le bien que nous pensons de l'œuvre dont MM. ARRIGHI et BONIFACIO sont les directeurs, dont M. PIERRE LECA est le rédacteur en chef? Nos lecteurs connaissent, pour la plupart, ce pseudo-almanach de fin d'année qui est une revue de toute l'œuvre littéraire des Corses en 1927 et une anthologie de nos écrivains, prosateurs et poètes. On y trouve des renseignements nombreux, des lectures agréables, et il serait trop long d'énumérer ici les articles ou leurs auteurs. Peu de provinces françaises sont capables d'étaler une semblable production intellectuelle, de réunir un pareil cénacle, de divulguer autant de talents. Que les éditeurs en soient loués, car ils contribuent ainsi à légitimer en quelque manière notre orgueil corse. Et comme, grâce à de généreuses subventions, l'ouvrage peut être vendu à très bon marché (7 francs), il faut souhaiter, pour bien des raisons, qu'il soit dans les mains de tous les patriotes corses.

Christophe Colomb était-il Corse? — Je crains fort que l'étude de M^{me} EDOUINE PAOLI sur l'origine corse de Colomb, dont M. GUITET-VAUQUELIN vient de publier la traduction dans les numéros de décembre de *Bastia-Journal*, ne termine pas la polémique sur la question. La thèse de M^{me} Paoli est basée sur ce fait historique que Colomb se dit Espagnol et que le roi Ferdinand V d'Aragon le considère comme tel parce que Corse, depuis que son ancêtre don Jaime, en 1296, a obtenu du pape Boniface VIII l'investiture de l'île. Et peu s'en fallut que le roi d'Aragon ne la conquît, en 1420, avec Vincentellu d'Istria. Mais si en droit l'Espagne pouvait revendiquer ce pays, en fait il était une possession génoise. Il en résultait que Colomb était à la fois Corse, Génois et Espagnol, de même qu'il

était possible de le dire, à certains moments, Milanais ou Français, quand le roi de France puis le duc de Milan rattachèrent la République de Gênes à leur domaine. Ce qui importe, ce n'est donc pas la domination, mais le lieu de naissance.

« Or, si les noms que Colomb donna aux terres qu'il découvrit peuvent, dans une certaine mesure, éclairer l'historien à ce sujet, il est intéressant de remarquer que tous ces noms sans exception existent en Corse. » Ainsi pour celui de Terra Rubra, ou celui de San Teramu que personne n'a compris et que le Galicien dom Calzade affirme ne pas exister dans l'hagiographie romaine. Tout Corse sait que ce saint est le patron des marins et que des églises de ce vocable existent partout dans l'île, à Ajaccio comme à Bastia. De même, le nom de Santa Maria, cathédrale de Calvi, fut celui que Colomb donna à une de ses caravelles; de même, le nom de San Salvador, de saint Jean-Baptiste, de saint Nicolas (à Calvi), de Santa Maria de la Conception (patronne de la Corse), de Santa Catalina de Siscu, de la Trinité d'Aregnu, de Santiago (San Iabicu), de dom Blas (Biaggiu), de Santa Cruz (Santa Croce), de San Thomé (saint Thomas de Belgodère), de Mont Serratu (Bastia), de Haïti (Aïti), de Saone (Sagone), de Terra Robra (domaine de l'île Rousse). De même encore Violante, nom de la belle-sœur de Colomb, est celui d'une héroïne corse; l'îlot Aurea del Fornese, découvert par le navigateur, celui d'un îlot (insula auri) près de l'île Rousse; le nom de Fornule, celui de Fornali près de Saint-Florent ou de Fornule entre île Rousse et Calvi.

Or Barthélemy las Casas, évêque de Chiopā, contemporain et ami de Colomb, écrit dans son histoire des Indes: « Colomb fut un homme d'élite, Génois de nation, de quelque endroit de la province de Gênes. Quel était ce lieu où il naquit et quel nom portait ce lieu? On ne connaît pas la vérité à ce sujet. On sait seulement qu'avant d'arriver à la situation qu'il occupa, on avait coutume de l'appeler Cristobal Columbo de Terra Rubra. » Ce texte permet à M^{me} Paoli de réfuter, victorieusement semble-t-il, MM. Henri Vignaud et Henri Harisse, partisans de la thèse génoise, et elle ajoute que les documents réunis récemment par Gênes dans la Raccolta ne prouvent rien, en admettant qu'ils soient tous authentiques ou qu'ils aient été exactement déchiffrés. La thèse corse a plus de vraisemblance et en soutenant que Colomb était Génois, on ne dit pas davantage que pour un Corse actuel en affirmant qu'il est Français. Le malheur est, en effet, que les documents émanés du navigateur lui-même aient été volés, supprimés, perdus et que son fils dom Fernand n'ait jamais dit nettement: « Mon père était corse ». Ajoutons pour en finir que M^{me} Paoli connaît admirablement ses sources et qu'elle les discute avec un réel sens critique. Mais son exposition est si désordonnée qu'elle exige un sensible effort d'attention. En tout cas, aucun historien de Colomb ne pourra désormais la dédaigner, car elle apporte à la thèse de la nationalité corse du grand amiral un sérieux appui.

La Balagne, brochure in-8° de 12 pages. — C'est un cri d'enthousiasme en faveur de cette belle province corse que M. PIERRE AJUTELLO (alias SAVELLI DE GUIDO) a fait imprimer sous ce titre: *Sous l'Azur diaprè de Callistè*. Le paradis terrestre, écrit-il, existe encore, ou du moins les morceaux de ce paradis, mis en miettes après le péché du premier homme, n'ont pas disparu et l'un de ces morceaux est à coup sûr Cynros, île de beauté, dont une des contrées les

plus délicieuses « eden de la Corse » est la Balagne. Là ont vécu les Savelli, dont l'auteur se devait d'évoquer la mémoire et en particulier l'un de ceux à qui la légende recueillie par Giovanni de la Grossa attribue l'expulsion des Sarrasins, Guido de Savelli. L'un de ses descendants, le comte Mannoni Savelli de la Corbara bâtit sur la Corbacchia la demeure féodale « où aux temps médiévaux retentissait souvent le rauque appel du Colombu et où tinte à présent la clochette cristalline de la blanche chapelle qui la couronne, envoyant vers Dieu ses notes argentines d'allégresse et d'espérance ». Il serait difficile, on le voit, de soutenir que Pierre Ajutello n'est pas un amoureux de son pays et un admirateur de ses ancêtres, admiration et amour d'ailleurs parfaitement justifiés.

Esuli e Cospiratori italiani in Corsica (1815-1830), par M. ERSILIO MICHEL; brochure in-8° de 119 pages, extraite de l'Archivio storico di Corsica, 1927. — Cette étude est la préface de celle dont nous avons parlé dans un précédent numéro de la Revue (n° 42). On y retrouve les mêmes qualités d'analyse, la même richesse bibliographique que nous avons déjà signalées. Les archives d'Italie et les livres de seconde main ont été épluchés par l'auteur qui peut ainsi raconter par le menu détail les aventures et les intrigues de ces exilés italiens pour qui la Corse fut hospitalière. Ce long article débute par l'examen des relations suspectes qui s'établirent entre notre île et Livourne, alors que Napoléon était dans l'île d'Elbe, et qui causèrent beaucoup de soucis aux autorités toscanes. La conduite de Murat qui s'était réfugié dans l'île et l'insurrection du Fiumorbu y sont rattachées. Après 1815, les inquiétudes ne cessèrent pas. Les gouvernements italiens faisaient surveiller attentivement les allées et venues des Corses qui s'embarquaient pour leur pays ou qui en venaient et en particulier les faits et gestes de la famille Bonaparte, qui était en quelque sorte sous la surveillance de la haute police. Ils se méfiaient de Lucien surtout à qui on attribuait des projets de débarquement dans son île natale. Cette rumeur n'était que l'expression de la peur que les Alliés avaient encore de Napoléon. On peut en avoir la preuve dans le fait suivant : une forte escadre de 23 navires américains croisait sur les côtes de Toscane et de Corse; elle était, disait-on, de connivence avec les bonapartistes qui auraient compté sur les Etats-Unis pour favoriser la fuite du prisonnier de Sainte-Hélène. Jusqu'en 1821 la crainte de l'Empereur persista et, même après sa mort, ses images suffirent à affoler les autorités. Toutefois, en 1818, ces inquiétudes s'étaient atténuées pour faire place à celles que suscitaient les révolutionnaires italiens, leurs sociétés secrètes et la formation des ventes de carbonari. Les Etats de la péninsule se montraient à l'égard des Corses aussi soupçonneux que le gouverneur de l'île à l'égard des Italiens qui débarquaient en assez grand nombre, provenant surtout des Etats pontificaux ou du royaume de Naples. Ils trouvaient un généreux appui auprès des deux frères Santelli, Marie-Nicolas et Antoine-Félix; le procureur du roi à Bastia dut, à cause de cette générosité, les menacer de ses foudres. C'est ainsi que la Corse se préparait à devenir le lieu de refuge et le champ d'action de tous ceux qui, dans la période suivante, étaient, dans la péninsule, traqués par leurs princes. Ceux-ci la considérèrent comme le pays dangereux d'où pouvait se répandre à travers l'Italie l'incendie révolutionnaire. Nous en avons maintenant assez dit pour montrer à nos lecteurs combien cet article, en apparence consacré

aux exilés et conspirateurs italiens, intéresse notre pays. Son histoire, pendant cette période de 1815 à 1830, se trouve ainsi en partie racontée et cela fait que l'étude de M. E. Michel a pour nous une particulière importance.

San Crisogono, chiesa dei Corsi, petite brochure in-16 de 14 pages extraite des Quaderni della Mediterranea, éditée à Cagliari, 1927. — C'est une intéressante monographie que M. O. F. TENCAJOLI a eu la bonne inspiration de rédiger sur cette église de Rome, où ont été ensevelis de nombreux Corses. Crisogone est un martyr d'Aquilée, sous Dioclétien. On en célèbre la fête le 24 novembre. Dès le v^e siècle, une église avait été construite en son honneur, puis restaurée fréquemment, surtout en 1123 par le cardinal Jean de Crema, et complétée par un couvent de moines grecs, plus tard de bénédictins. Son aspect actuel date de 1623, grâce au cardinal Scipion Borghesi. Le titulaire actuel en est Monseigneur Maffi, archevêque de Pise, *primat de Sardaigne et de Corse*. A côté de l'église existait jadis un hospice pour les pauvres de Sardaigne. Aussi était-elle l'église des Sardes, en même temps qu'un lieu de sépulture pour beaucoup d'entre eux. Leurs pierres tombales ont disparu ensuite pour faire place à celles des Corses. San Crisogono devint, en effet, l'église de nos compatriotes. Plusieurs s'y firent enterrer du xiv^e au xvi^e siècle, époque pendant laquelle ils constituaient une importante colonie à Rome et même la garde pontificale. Ces insulaires fuyaient la domination génoise et se transformaient dans la cité des papes, qui exerçait sur eux une fascination presque mystique, en bons soldats, renommés pour leur sobriété, leur fierté, leurs bonnes mœurs, mais aussi pour leur turbulence. Le pape les affectionnait particulièrement et on sait que Sixte V fit peindre pour leur patrie une fresque dans le Vatican, avec cette inscription : *Cynorum fortia bello pectora*. Après la défaite de Lautrec, dans le royaume de Naples, 600 Corses, au service du roi de France, passèrent à celui de Clément VII. Parmi leurs inscriptions funéraires de San Crisogono, dont la dernière est de 1573, bien que la garde corse ait existé jusqu'à Pie VII, on trouve celles : du capitaine Pasquino Corso ; du colonel Simone, d'Albitreccia, tué par une arquebuse le 26 avril 1539, au service de l'Empereur ; de Salvatore de Levie, habile capitaine, tombé au siège de Parme en 1550 ; du capitaine Ottavio Corso, d'Oliviero du Niolo, de Napoletto, un Corse « aimé de ses princes pour son courage et sa bonne conduite » ; de Paolo Salvioacci, autre habile capitaine ; de Diodato Cirneo, homme plein de qualités ; de Ferdinando Corso, de Carcopino, gentilhomme et bon soldat ; de Bernardino de Bastelica ; de Battista de Tavacco ; de S. di Gavino ; de Francesco Guglielmino et autres militaires ou bourgeois. Une pierre rappelle aussi le chanoine Ambroise Pozzo di Borgo, d'Ajaccio ; d'autres signalent des femmes, comme Lucrezia Corsa, Anastasia di Tavera, Dionora Laurenti de Bastia, etc. Aucune inscription ne fait mention des cardinaux Savelli, Viale-Prelà et Zigliara, ni même du cardinal Ottavio Belmosto, prélat de la Sainte Consulte en 1616. L'omission est étonnante. On trouve encore des sépultures de Corses à Sant'Agostino, à San Salvatore della Corte, à San Teodoro, à San Spirito, et c'est à San Francesco di Ripa qu'a été enseveli Jean-Paul de Leca, comte de Cinarca, mort en 1515. M. Tencajoli a raison en terminant de remarquer que les historiens corses n'ont jamais jusqu'ici songé à parler de cette basilique, qui est une des plus vieilles et des plus curieuses de Rome.

J.-M. Natali, évêque de Tivoli. — Le même M. TENCAJOLI a publié dans l'*Archivio storico di Corsica* de janvier 1927, qui paraît à Milan, la biographie de l'abbé Natali, l'auteur du *Disinganno*, dont nous avons en 1926 publié quelques extraits. Né à Oletta le 30 novembre 1702, il était parti tout jeune pour Rome, où il avait obtenu le grade de docteur en théologie et droit canon. Revenu en Corse, il prit fait et cause pour Théodore de Neuhof et dut ensuite s'expatrier une seconde fois à Livourne, où il écrivit son plaidoyer, le *Disinganno*. On sait comment cette œuvre et quelques autres lui attirèrent la haine particulière des Génois et un coup de poignard, dont il serait peut-être mort si son compatriote Natale Saliceti, premier médecin du pape Clément XIII, ne l'avait pas soigné (1). Devenu l'auditeur du cardinal Ferroni, il jouit de quelque autorité et entra en négociations avec l'Ordre de Malte, auquel il voulait offrir la Corse (2). Ce projet, que le pape désapprouvait, n'eut d'ailleurs pas de suite. Il contribua à faire envoyer dans sa patrie le visiteur apostolique que demandait Pascal Paoli, à la grande irritation des Génois, et s'acquitta à son honneur de quelques missions pontificales. Il fut alors nommé évêque « in partibus » d'Abdère, puis suffragant du diocèse de Sabine, enfin évêque de Tivoli, vieille cité de 5.000 habitants, à 28 kilomètres de Rome, et de laquelle dépendaient une trentaine de communes. Le revenu annuel en était de 2.000 écus, donc médiocre. L'évêque eut à se débattre au milieu des difficultés financières, mais s'efforça quand même d'embellir la cathédrale. Il administra son diocèse pendant dix-sept ans avec un zèle évangélique et une minutie dont le souvenir est resté. Il surveilla de près l'éducation et l'instruction du clergé, restaura l'église San Biaggio et, comme le dit une inscription, la chapelle du Séminaire. Cette activité lui avait attiré la sympathie et la confiance de la population. Les Jésuites trouvèrent en lui un protecteur et, grâce à son intervention, purent après leur expulsion officielle, en 1773, que Natali désapprouvait, continuer leur ministère dans l'église de l'Ordre. En 1779, il reçut la visite de l'empereur Joseph II. Sa santé s'altéra ensuite, et il mourut, pauvre comme il avait vécu, le 28 août 1782, à 80 ans. On l'enterra devant l'autel de la chapelle de la Conception, qui avait été élevée sur les ruines d'un temple païen. L'inscription de sa tombe mentionne son origine, sa frugalité, sa science, sa charité, son amour des pauvres. M. Tencajoli, qui nous a si heureusement conté la vie peu connue de Monseigneur Jules-Mathieu Natali, a découvert dans le Séminaire et reproduit le portrait de notre compatriote. Il apparaît chauve, maigre, pâle, prognathe, mais les yeux vifs et la figure intelligente. Le biographe remarque justement que son personnage, malgré le patriotisme dont il avait fait preuve, semble ne plus s'être occupé de la Corse après sa nomination à Tivoli, mais que sa correspondance et son testament nous auraient peut-être renseignés là-dessus, si l'une et l'autre n'avaient pas totalement disparu.

Une élection de podestat. — *Le Cap Corse*, numéro de janvier 1928, a reproduit sous ce titre: « Une élection de podestat-major à

(1) Cf. notre article du n° 37 de la *Revue de la Corse* (janvier-février 1926).

(2) Cf. à ce sujet: *l'Ordre de Malte et la Corse*, par M. C. Piccioni; Paris, Plon-Nourrit, 1916.

la fin du XVIII^e siècle », un document qui appartient à M. Bonifacio, professeur. Il nous fait connaître le détail des opérations auxquelles donnait lieu la désignation de ces fonctionnaires. Il s'agit ici de l'élection dans la piève de Luri, et pour la seconde fois, de Mattei, du Cap Corse.

N. B. — Au moment de livrer ce compte rendu à l'impression, la Direction reçoit deux livres qui viennent de paraître et dont nous parlerons dans le prochain numéro. Ce sont : *Le dernier vol de l'aigle* par M. E. RIPERT et *Devant la proue des navires* par le docteur S. ABBATUCCI.

NOUVELLES en quelques lignes

Le mouvement commercial en 1926. — La publication des chiffres de nos exportations et de nos importations par la Direction des Douanes reflète, mieux que tous les discours, notre situation économique. Parmi les articles d'importation, il y en a dont nous ne pouvons pas nous passer et que notre île ne peut pas produire : houille (50.956 quintaux valant plus de 2 millions) ; — pétroles et essences minérales (38.015 hectolitres d'une valeur de 5 millions et demi) ; — fer, fonte, acier (12.035 qx et 4.814.000 fr.) ; — savon (11.235 qx et 4.718.000 fr.) ; — poteries, verres et cristaux (18.122 qx et 1.815.000 fr.) ; — papier (7.747 qx et 3.873.000 fr.) ; — machines (7.781 qx et 27.400.000 fr.) ; — ouvrages en métaux (17.480 qx et 30 millions de fr.) ; — ouvrages en bois et meubles (188.477 qx et 18 millions de fr.) ; — sucre (37.615 qx et 14 millions et demi de fr.) ; — café (6.894 qx et 7 millions de fr.) ; — riz (180.000 fr.) ; — poivre (194.000 fr.) ; — chicorée (580.000 fr.). Mais, en dehors de ces articles, nous relevons : pommes de terre (22.021 qx valant 665.000 fr.) ; — arachides et graines à huile (15.610 qx et 7.450.000 fr.) ; — vins (14.329 hectolitres et près de 6 millions de fr.) ; — fromages, beurres et œufs (4.953 qx et 4.136.000 fr.) ; — poissons (7.262 qx et 2.180.000 fr.) ; — tabacs (1.325 qx et 800.000 fr.) ; — fourrages (42.221 qx et 2.745.000 fr.). Ce sont là des denrées que la Corse produit ou devrait produire ; et on reste étonné d'apprendre que les habitants achètent pour 44.754.000 fr. de blé et farine, quand la récolte corse ne se vend pas ; pour 19.000 fr. d'huile d'olive, alors que la Corse est le pays des belles oliveraies ; pour 2.567.000 fr. de liqueurs et eaux-de-vie, tandis que le vin corse est une véritable liqueur et que nos distillateurs sont en train de conquérir la clientèle parisienne ; 60.000 fr. de bois scié ; 806.000 fr. de gros bétail ; 178.000 fr. de graines, etc. Nous payons ainsi à la métropole ou à l'étranger 232 millions pour nos achats.

Or nous ne vendons au dehors que 129 millions de nos pro-

duits, dont voici les principaux : vins (24 millions) ; fromages (22) ; extrait de châtaignier (20) ; charbon de bois (18) ; cédrats (9) ; bois (5,9) ; fruits de table (4,3) ; liège (4,2) ; légumes frais (3,5) ; huile d'olive (3) ; peaux brutes (2,9) ; châtaignes (2,5) ; minerais (1,6) ; ébauchons (1,3) ; poissons (1,1) ; laines (1,05) ; oranges, citrons (1,05). Viennent ensuite les produits de l'élevage : porcs (830.000 fr.), mulets (400.000 fr.), chevaux (355.000 fr.), chèvres (170.000 fr.), ânes (130.000 fr.), cocons de vers à soie (120.000 fr.), bœufs et vaches (8.000 fr.), et les minerais comme l'arsenic (700.000 fr.), le cuivre (530.000 fr.), le plomb (384.000 fr.), mais on est surpris de savoir que la Corse n'exporte que 17.000 fr. d'eaux minérales contre 180.000 fr. de chiffons. Comment l'eau d'Orezza, véritable eau de Jouvence, n'est-elle pas plus connue et plus demandée ? Comment les belles pierres de l'île, granites et marbres, ne figurent-elles pas sur la liste ? Est-ce défaut de publicité ou stupidité du continental ? Quoi qu'il en soit, notre déficit commercial est de 104 millions de francs et nous tirerons une courte conclusion de ce bref examen : les produits de l'agriculture constituent notre principale ressource, mais ils ne sont pas encore ce qu'ils devraient être ; notre ruine serait donc imminente si les rentes, pensions, retraites, subventions et autres ne venaient combler le déficit causé par nos dépenses.

— 00 —

Irrigation et dessèchement. — Aussi l'Etat encourage-t-il par tous les moyens la mise en valeur du sol corse. Les canaux d'irrigation de Calvi, d'Evisa-Aitone, d'Olivese ont été fortement subventionnés et sont commencés. Le Génie rural prête son concours pour l'exécution des canaux de la Casinca, de la plaine de Borgu (Golu au Bevincu), de la Figarella, de Bastelicaccia, d'Aleria, et il aide les communes dans la poursuite de leurs travaux d'intérêt agricole : chemins vicinaux et ruraux, réfection de canaux d'irrigation, barrages-réservoirs, amenées d'eau potable, etc. ; le nombre en est tel qu'il serait impossible de les citer tous ici. Parmi les travaux prévus et en partie étudiés figurent le barrage-réservoir du Lancone, celui de la Figarella, celui du Prunelli, les canaux du Rizzanese, du Taravu, du Liamone, de l'Alesani. Les travaux d'assainissement, dont la dotation a été fortement augmentée, sont continués par de nombreuses adductions d'eau potable à Bonifacio, à Sainte-Lucie de Portuvecchiu, à San Gavinu de Carbini, dans les régions de la Bravone et d'Alistru, à Casaberti, à Solenzara, à Lecci, etc. Le dessèchement s'étend à toute la côte orientale : marais du Stabiaccu à Portuvecchiu, marais du Fiumorbu, étangs de Ziglione, du Sale, marais de la Casinca, de Biguglia, usines hydro-électriques pour le pompage des marais sur le Golu et à l'étang du Sale, etc. Tous ces projets nécessiteront de grosses dépenses que l'Etat a promis d'assumer. Il faut loyalement le reconnaître.

— 00 —

L'évolution agricole. — Ce tableau officiel montrera à nos lecteurs les vicissitudes de notre production agricole et attirera particulièrement leur attention sur l'abandon progressif de la culture du blé, le recul de notre viticulture, les pertes subies par nos éleveurs, surtout en ce qui concerne les bovidés et les porcs :

		1882	1892	1912	1913	1919	1926
Blé	Surface	35.470 ha	14.710	24.200	20.500	8.000	5.400
	Production totale.....	230.555 q ^x	114.738	128.700	124.640	54.000	58.210
	Production à l'hectare..	6,50 q ^x	7 80	5,32	6,08	6,75	10,78
Citronnier.	Production	» q ^x	960	1.000	780	300	2.000
Olivier.	—	11.000 q ^x	18.000	500	40.000	70.000	10.000
Châtaignier.	—	27.000 q ^x	315.000	60.000	610.000	270.000	800.000
Cédrats.	—	» q ^x	»	»	»	»	16.000
Vigne	Surface.....	13.622 ha	15.450	12.095	12.194	10.140	5.560
	Production	235.894 hl	309.000	147.187	165.116	161.189	91.520
Bovins.	Effectif total.....	41.961	54.540	51.110	38.600	38.550	31.700
Ovins.	—	262.854	432.230	289.050	228.200	285.000	265.200
Caprins.	—	190.877	230.650	161.660	162.000	140.000	165.000
Porcins.	—	79.090	81.000	59.810	60.830	50.000	38.100
Chevaux.	—	6.590	10.430	8 690	5.110	5.800	7.300

(Communiqué du Ministère de l'Agriculture.)

—oo—

Culture du blé. — Nous conseillons de lire, sur la manière d'intensifier la production du blé en Corse, l'excellent article de la *Corse agricole* du 1^{er} octobre 1927. Tout agriculteur devrait s'en inspirer. La Corse a besoin de 330.000 quintaux de froment pour nourrir ses habitants. Il suffirait d'emblaver 35.000 hectares et de leur faire produire 8 à 10 quintaux à l'hectare. Est-ce vraiment impossible en pratiquant l'assolement et en faisant alterner les cultures : tabac, luzerne, blé ?

—oo—

Culture du tabac. — Le Conseil général a voté, l'an dernier, un crédit de 15.000 francs destiné à encourager cette culture par des primes. Elles serviront à rembourser en totalité ou en partie les frais occasionnés par l'agencement ou la construction des séchoirs, à récompenser les planteurs qui auront subi les conseils des fonctionnaires du service des tabacs. Tous les renseignements à ce sujet doivent être demandés à la Préfecture. On annonce l'arrivée en Corse d'un délégué du Ministre des Finances; il achètera, au nom de la régie, les tabacs de qualité convenable qui seront offerts par les planteurs auxquels l'Etat avait distribué les graines. Il en profitera pour renouveler, au sujet de la culture et du séchage, des conseils que nos agriculteurs auraient grand tort de dédaigner, car la production du tabac devrait être pour eux une source de grands profits.

—oo—

Pour nos routes. — Les doléances relatives au mauvais état de notre réseau routier semblent entièrement justifiées. Tout récemment, la corporation des chauffeurs d'automobiles d'Ajaccio et de

Bastia prenait la décision de faire grève si l'amélioration de nos routes n'était pas réalisée. Le syndicat des médecins de la Corse y joignait ses réclamations et déclarait qu'il était impossible à ses membres de répondre en temps opportun aux appels des malades, tant les routes étaient impraticables. C'était donc une bonne nouvelle dont le *Petit Bastiais* se faisait l'écho quand il disait : M. Landry a obtenu de M. Tardieu, Ministre des Travaux publics, la promesse que, malgré la modicité des crédits votés par le Parlement, la dotation affectée aux routes nationales de la Corse serait accrue d'un million. Cette promesse n'est cependant pas suffisante, comme le démontre M. Giordan dans une lettre fort documentée et très intéressante adressée au même ministre. Il y compare les avantages accordés au réseau routier des Basses-Alpes, par exemple, où les crédits antérieurs ont été multipliés par 20, avec ceux qui ont été accordés à notre île et qui sont juste sextuplés. Pour 405 kilomètres de routes, les Hautes-Alpes recevaient 129.000 francs en 1913 et reçoivent aujourd'hui 2.930.000 francs, tandis que la Corse obtient, pour les mêmes années et pour un réseau quadruple, 500.000 et 3.010.000 francs, soit 1.824 francs au kilomètre. M. Giordan en profite pour rappeler que l'insuffisance de nos chemins de fer devrait nous valoir un traitement meilleur et il insiste pour que la subvention de 1.824 francs au kilomètre soit portée à 4.000. L'état actuel de nos routes, dont se plaignent tous les usagers corses et les touristes, légitime bien cette demande.

— 00 —

Services maritimes. — Les journaux nous apprennent que l'Etat vient encore d'augmenter les tarifs de passage entre le continent et la Corse. Pour la traversée de Marseille à Bastia, il nous en coûtera 137, 91, 57,50 et 31 fr. 50 en 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e classes; pour celle de Marseille à Ajaccio, 121, 81, 51,50 et 33 fr. De Marseille à Livourne, les prix seront de 220, 155, 108 et 54 fr.; de Nice à Bastia, ils seront de 120,50, 83, 54,50 et 34 fr.; de Nice à Ajaccio, 128,50, 89, 57,50 et 36,50; de Nice à Calvi enfin, 91,50, 62,50, 39,50 et 30,50 le samedi.

Ces tarifs sont basés sur la distance et sur la rapidité du navire. L'Etat est loin, on le voit, de se ranger à cette opinion que les services maritimes entre le département insulaire et le continent doivent faciliter les voyages et atténuer les inconvénients de notre isolement. Le communiqué officiel a une forme presque ironique : « Comme les traversées de Nice à Bastia auront lieu de jour, le prix du passage proprement dit ne donnera pas droit à une couchette. Ce droit sera obtenu moyennant le paiement d'un supplément de 50 francs en 1^{re} classe et de 30 fr. en 2^e. Cette organisation est conforme à celle existant à bord des paquebots qui effectuent les traversées de la Manche; l'attribution d'une couchette est comptée deux livres sterling, environ 250 francs pour une traversée de 21 milles, etc. » Eh quoi! la Corse doit-elle donc être assimilée à un pays étranger? Nos compatriotes sont-ils pourvus de monnaies à change élevé, comme les Anglais? Est-il donc défendu d'être malade en mer, sous peine de payer une lourde taxe supplémentaire, et faudrait-il, si on évite ce supplément inique, donner le spectacle de ses hoquets à ses compagnons de voyage? M. Tardieu n'a certainement jamais souffert de ce mal horrible que cause la mer. Nous oserons ici critiquer cette décision ministérielle et nous pouvons prophétiser

que le service Nice-Bastia, qui était si commode, va perdre une partie de sa clientèle. Qu'attend le Syndicat d'initiative de Nice pour protester?

—00—

Ports de la Corse. — Parmi les douze ports classés de la Corse, cinq seulement ont de l'importance. En première ligne vient Bastia dont le trafic de 1927, en augmentation sur celui de 1926, a été de 111.970 tonnes de marchandises et de 75.715 voyageurs, soit 700 navires à l'entrée transportant 65.789 tonnes et 36.614 voyageurs, et 692 à la sortie emportant 46.181 tonnes et 39.101 voyageurs. Au second rang vient Ajaccio avec 816 navires, 42.557 tonnes de marchandises et 73.520 voyageurs, en 1926. Puis Propriano avec 654 navires, 35.720 tonnes et 10.427 voyageurs, en 1926; Ile-Rousse avec 10.347 tonnes et 11.987 voyageurs; Calvi enfin avec 296 navires, 5.638 tonnes et 11.564 voyageurs, en 1927. Quant à Bonifacio, qui serait le sixième pour les voyageurs, ceux-ci ont été de 4.757 et les marchandises ont atteint 3.442 tonnes en 1926. Il faut signaler les progrès de Calvi qui passe de 2.406 tonnes et 6.030 voyageurs à 5.638 et 11.564.

—00—

Colis postaux. — D'une lettre ministérielle reçue par M. Landry, il résulte que les colis postaux agricoles, dont le poids n'excède pas 40 kilos, seront désormais admis dans les relations entre la Corse et le continent français. La proposition datait du 30 octobre 1926.

—00—

Eaux thermales de Guagnu. — Le Conseil général a décidé le rachat du droit de propriété appartenant à quelques particuliers et l'acquisition totale de la source, dont le département ne possède qu'une partie. Il en coûtera 225.000 francs, dont 100.000 ont été inscrits au budget de 1927 et 125.000 à celui de 1928. Mais les frais d'enregistrement s'élèveront à 43.000 francs. Pour le paiement de ces deux dernières sommes, l'administration préconiserait la création d'impôts nouveaux, c'est-à-dire de 15 centimes additionnels 14, qui s'ajouteraient aux 8.259,31 déjà existants.

—00—

Carrières corses d'amiante. — Au cours de l'assemblée générale et extraordinaire réunie le 27 décembre 1927, les actionnaires ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la Société anonyme des carrières corses d'amiante et sa mise en liquidation.

—00—

Usine de l'Argentella. — La mine de plomb argentifère et de mispickel de l'Argentella, dont l'exploitation avait été abandonnée par suite des frais trop élevés qu'exigeait le transport du minerai, vient d'être acquise par une société parisienne qui se propose de traiter ce minerai sur place pour n'exporter que les lingots. Souhaitons-lui un plein succès dans l'intérêt de nos nombreuses mines corses dont la réputation sur le continent est mauvaise.

—00—

La Corse à la foire de Marseille. — La Chambre de commerce de Bastia invite les agriculteurs et fabricants corses à profiter de la manifestation commerciale qui aura lieu à Marseille en septembre prochain et à exposer leurs produits. Il y a là une bonne occasion de les faire connaître et un vaste marché à exploiter. La « Maison corse » fera bon accueil à tous les envois, à défaut d'un stand particulier. Le transport en sera facilité. Ceux qui savent le succès de semblables expositions à la foire de Paris ne peuvent qu'encourager leurs compatriotes à saisir cette occasion.

—00—

Le progrès à Calvi. — On annonce que cette année 1928 verra l'eau de la Figarella amenée, par le canal en construction, jusqu'à Calvi et l'électricité illuminer les rues de la petite ville. C'est une date importante pour une cité que celle de la distribution à volonté de l'eau et de la lumière. Bien plus! les travaux du prolongement de la jetée et du dragage dans le port vont être mis en adjudication, tandis que la Société de Calvi-Plage travaille avec un réel esprit de suite à faire de la « *Civitas fidelis* » une station balnéaire. Voilà un bel exemple d'énergie municipale et un programme de réalisations tout à l'honneur du maire.

—00—

Une future épidémie pour la Corse. — Une communication du professeur Brumpt à l'Académie de médecine nous apprend qu'un ver microscopique, transmis d'abord aux animaux et par eux à l'homme, pourrait causer une grave épidémie dans l'île. Il s'agirait de la bilhorziose qui sévit déjà en Egypte et qui trouverait en Corse le climat favorable ainsi que le mollusque nécessaire à sa propagation. Le savant médecin conseille donc de détourner de la Corse les coloniaux atteints de ce mal. Certes! le paludisme suffit à notre bonheur!!

—00—

Le nouvel hôpital civil de Bastia. — L'établissement médical, qui avait été projeté depuis 1860, vient d'être enfin terminé. M. le sénateur Sari, dont nous avons suivi les efforts et aux démarches duquel nous avons parfois assisté, va atteindre son but. La Commission du pari mutuel, à qui il avait déjà demandé plus de deux millions, lui a accordé une nouvelle subvention de 200.000 fr. Avec les 520.000 fr. du département et les 90.000 fr. donnés par l'Etat, il aura fait construire les bâtiments prévus au projet initial de 1923. On espère que le nouvel hôpital pourra ouvrir ses portes vers le milieu de cette année.

—00—

Subventions. — Sur les 2.295.000 fr. mis par l'Etat à la disposition des départements dont la situation financière est précaire, la Corse a obtenu 220.000 fr. Elle arrive la première dans la liste des départements secourus, car les Hautes-Alpes qui la suivent n'obtiennent que 145.000 fr.

Une autre subvention de 129.000 fr. a été accordée à la ville de Bastia pour l'exécution du projet d'adduction d'eau potable au quartier de Toga et au nouvel hôpital civil.

—00—

Une conférence utile à Marseille et à Nice. — Les journaux relatent les conférences que M. le député Pietri a faites devant les Corses des deux grandes cités méditerranéennes. Le but en était strictement économique. Notre représentant examina la question corse au point de vue objectif, et y parla tour à tour de l'insuffisance des réseaux routier et ferré, du tourisme, qu'il voudrait progressif et méthodique, de l'assainissement, du régime des eaux, des services maritimes postaux, en d'autres termes de toutes les questions qui passionnent les Corses et dont nos pères s'occupaient déjà avec la même ardeur. Il n'est pas superflu que les hommes compétents se décident à faire l'éducation de la masse et corrigent les nombreuses erreurs qu'elle accueille généralement sans esprit critique.

—00—

Expositions de peinture. — Notre île continue à inspirer les peintres continentaux ou insulaires. Parmi ces derniers, nous signalerons M^{me} Lycia Tutin, née Salotti et originaire de Venaco, dont nous avons admiré à la salle Bernheim, entre plusieurs autres, la belle toile sur la cascade de Vizzavona et parmi les premiers M. Albert Benois dont l'exposition à l'hôtel Charpentier comprenait une quarantaine d'œuvres sur la Corse, aquarelles, dessins, gravures. M. Hourticq, membre de l'Institut, a pu dire « qu'elles nous conviaient à un beau voyage dans l'île de beauté, tant elles rendaient fidèlement la physionomie d'une belle nature ». Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Sartène, Bonifacio, Ghisoni, les Calanques, Ota, Portu, Piana ont défilé sous nos yeux émerveillés et provoqué cette exclamation sur la bouche d'un de nos amis: « Quel beau pays que la Corse! »

—00—

Un avis officiel sur la langue corse. — Il faut marquer d'une pierre blanche la journée historique d'Alsace, au cours de laquelle, dans son discours, M. Poincaré nous a fait connaître l'avis officiel concernant notre dialecte. Nos lecteurs remarqueront, dans le passage que nous publions ici, car il le mérite, que: 1° le dialecte corse est mis sur le même rang que le basque, le provençal et le flamand; 2° que l'expression dont s'est servi le Président du Conseil est conforme à la thèse que nous avons toujours soutenue: « les Corses se servent d'un dialecte qui rappelle l'italien ». Il n'a pas dit, comme tant d'autres: le langage corse est un patois italien ou un dialecte dérivé de l'italien. Que les langues italienne et corse aient quelque parenté, nous ne le nierons pas, puisque l'une et l'autre sont sorties du latin; mais il n'est pas possible de dire que la seconde est fille de la première. Voici donc les paroles de M. Poincaré:

« Lorsque s'engageront, à la prochaine session des Assises, les débats publics où seront démasqués les tristes personnages, et dont quelques-uns ont eu la prudence de passer la frontière, l'Alsace sera stupéfaite des infamies qui lui seront révélées et elle ne tolérera certainement plus, chez aucun de ses enfants, ni complaisance ni aveuglement. Elle n'admettra pas que, sous prétexte de réclamer pour elle de plus larges libertés, des agents suspects et des courtiers marrons entretiennent chez elle des journaux alimentés par des ressources étrangères, prennent contact avec des organisations étrangères et préparent, sous le voile de l'autonomie, la neutralité de l'Alsace et une nouvelle amputation de la France.

« Elle n'admettra pas davantage qu'une poignée d'individus à double face poussent l'audace et la déraison *jusqu'à chercher des complicités en Bretagne, en Flandre ou en Corse*, comme si, fortifiée et cimentée par les siècles, l'unité de notre pays ne défiait pas d'aussi absurdes tentatives de dislocation, et comme si les divers idiomes, librement parlés à côté de la langue française dans plusieurs de nos provinces les plus patriotes, étaient le symptôme malsain de l'émiettement de l'intégrité nationale : Bretons, Flamands et Corses ont été, pendant la dernière guerre, au premier rang des valeureux soldats qui ont versé leur sang pour la défense héroïque de la France assaillie, et en même temps pour la libération de votre terre natale.

« Que la vieille Armorique n'ait pas plus que les Gallois d'Angleterre laissé s'éteindre chez elle le langage de nos ancêtres celtés, que les habitants d'Hazebrouck et des environs aient gardé, parallèlement à l'usage du français, l'usage d'un dialecte flamand; que les Corses se servent encore, çà et là, d'un dialecte qui *rappelle* l'italien, que je sois allé en 1913 féliciter Mistral d'avoir écrit en provençal ses immortels poèmes, qu'au pied des Pyrénées, des Basques, glorieusement blessés sur nos champs de bataille, se flattent de parler l'euskarien dans l'intimité de leurs foyers, tout cela n'empêche pas que l'âme de la race soit une et que son territoire soit impartageable. Ceux des Belges, des Suisses, des Canadiens, qui s'expriment ordinairement en français sont belges, suisses, canadiens, et nous ne songeons pas à leur contester la nationalité qu'ils ont adoptée. Ceux des Alsaciens qui ont depuis leur naissance l'habitude du dialecte ou de l'allemand, et à qui leur âge ou leurs occupations n'ont pas laissé la possibilité d'apprendre le français, n'en sont pas moins d'excellents Français. Français de sentiment et de volonté. Pas plus que nous n'aurions l'inconvenance d'intervenir en Belgique, en Suisse ou au Canada, ou de chercher à y faire intervenir la Société des Nations sous couleur d'y protéger la culture ou les traditions françaises, nous ne saurions permettre qu'à la faveur de complaisances coupables des influences étrangères vinsent à se glisser dans l'administration de nos affaires intérieures, ni qu'au sein de l'Alsace, une misérable escouade d'aventuriers et d'intrigants osât préparer dans l'ombre la mutilation de la France. »

Il nous sera bien permis d'écrire, comme conclusion de ce discours, que la langue nationale des Corses et le patriotisme français des Corses ont été inscrits par M. Poincaré au tableau d'honneur ! La cause est désormais entendue et la discussion close.



Le Directeur-Gérant,

A. AMBROSI.

OUVRAGES RECOMMANDÉS

- Terre de Corse**, par J.-B. MARCAGGI: excellent ouvrage qui intéressera tout le monde et qui est abondamment illustré. Les chapitres sont consacrés à la préhistoire, à l'archéologie, aux légendes, à l'histoire, à la numismatique, à l'iconographie, aux beautés géographiques de la Corse. In-8° carré de 118 pages; prix: 40 fr., chez l'auteur, à Ajaccio.
- L'Annuaire Corsu**, par P. ARRIGHI et A. BONIFACIO, pour l'année 1928. L'éloge de cette publication, qui en est à sa sixième année, n'a pas besoin d'être fait. In-8° de 186 pages; prix: 7 fr., chez M. BONIFACIO, professeur, 3, rue du Lycée, Nice.
- Histoire de la Corse**, par A. AMBROSI-R., in-12 de 160 pages et 63 gravures. Chez l'auteur, place du Général-Beuret, 9, Paris-XV^e, ou chez l'éditeur Jansson, successeur de Piaggi, à Bastia; prix: 5 fr.
- Géographie de la Corse**, par A. AMBROSI-R., in-12 de 176 pages et 58 gravures. On peut la demander, comme l'Histoire, soit à l'auteur à Paris, soit à l'éditeur à Bastia.

CAP CORSE

MEDITERRANÉE

Canari

Noia

PARINONIO

CORSE

BASTIA

VIEUX

PATRIMONIO

☆☆☆

MIS EN CAVES

PAR Santandrea Noël - BASTIA

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Pour vous rendre au Maroc embarquez-vous à Marseille

La traversée la plus courte, la plus rapide, la mieux abritée, se fait par Marseille que desservent de nombreux trains à marche rapide, avec voitures directes en provenance ou à destination de Paris, des grandes villes de France et de l'étranger.

Les navires confortables et luxueux de la Compagnie Paquet (tel le *Maréchal-Lyautey*, — 10.500 tonnes, — le plus grand paquebot desservant l'Afrique du Nord) partent tous les samedis de Marseille pour Tanger et Casablanca, qu'ils atteignent respectivement le lundi soir et le mardi matin.

De Marseille également partent les seuls vapeurs qui desservent les autres ports du Maroc: Mazagan, Saffi, Mogador, Agadir; les ports de rivière: Larache, Rabat, Kénitra, et les ports du Maroc espagnol: Ménila, Cala del Quemado, Ceuta. Environ 360 départs par an (passagers et marchandises) sont ainsi assurés par la Compagnie Paquet.

Des billets comprenant le parcours par chemin de fer et le parcours maritime, valables 15, 30 et 90 jours et permettant l'enregistrement direct des bagages, sont délivrés, pour Tanger et pour Casablanca, par les principales gares P.-L.-M. et les agences de la Compagnie Paquet.

Visitez la Corse en autocar P.-L.-M.

A une nuit de traversée de Marseille, à quelques heures de Nice, l'île de Corse, pays des extrêmes et des contrastes, possède, dans un espace restreint, tous les climats, tous les aspects, tous les décors.

S'il est relativement facile de se rendre en Corse, il est aussi facile d'y excursionner.

Les services d'hiver des autocars P.-L.-M., qui fonctionnent du 1^{er} janvier au 16 mars, permettent de parcourir les sites les plus réputés de l'île: les Calanches de Piana, chaos de rochers dressant leurs silhouettes fantasmagoriques à plus de 400 mètres au-dessus du golfe de Portu; le défilé de la Scala de Santa Regina avec ses parois de granit qui s'étendent sur près de 8 kilomètres et projettent leurs découpures étonnantes au-dessus du Golu; les aiguilles de Bavella; la falaise de Bonifacio qui s'avance au-dessus des flots comme une proue de navire; enfin le Cap Corse et ses « Marines » d'une impressionnante beauté.

Les principales gares P.-L.-M. délivrent des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour les ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Ile Rousse, les gares de Corte, Ghisonaccia et Vizzavona.